



4<sup>ème</sup> Congrès provincial de l'USFP à Midelt

*Driss Lachguar : Le plan Maroc vert n'est pas parvenu à affranchir le petit agriculteur de cette région du joug de la précarité et de la marginalisation*

Page 2

[www.libe.ma](http://www.libe.ma)

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 9922

Mercredi 17 Mai 2023

## Le made in Morocco a le vent en poupe

*Sa Majesté le Roi Mohammed VI a présidé une cérémonie de présentation de deux projets novateurs confortant la place du Royaume comme plateforme compétitive de la production automobile*



*Après de longues années de recherche et de développement, Neo Motors et Nam X porteurs de solutions d'avenir pour une mobilité plus responsable*

Page 3

## 4<sup>ème</sup> Congrès provincial de l'USFP à Midelt

Driss Lachguar : *Le plan Maroc vert n'est pas parvenu à affranchir le petit agriculteur de cette région du joug de la précarité et de la marginalisation*

Actualité



Tenant à motiver l'action militante des sections et instances locales et régionales de l'Union socialiste des forces populaires, à travers l'ensemble du territoire national dans le cadre du grand chantier de la restructuration organique et du renouvellement des élites, le Premier secrétaire, Driss Lachguar, ne cesse de reprendre son bâton de pèlerin pour sillonner toutes les régions et provinces du Royaume afin de mener à bien cette grande entreprise organisationnelle.

Ainsi, accompagné des membres du Bureau politique du parti, Moulay El Mehdi El Alaoui, le député parlementaire à la région de Draâ-Tafilalet, Abderrahim Chahid, président du Groupe socialiste – opposition itihadie à la Chambre des représentants, Abdallah Es-Sabiri, Hanane Rihab, la secrétaire nationale de l'Organisation des femmes itihadiées, et en présence de responsables régionaux, d'élus du parti et de représentants des organisations parallèles, Driss Lachguar a présidé la séance d'ouverture du 4<sup>ème</sup> Congrès provincial du parti à Midelt.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le dirigeant du parti des forces populaires a imputé la responsabilité du recul du développement de la province de Midelt aux élites politiques qui se sont succédé, ces dernières décennies, aux institutions de gestion des affaires publiques de cette collectivité

locale, toutes catégories et tous niveaux de responsabilité confondus. « Ce qui a, a-t-il souligné, pénalisé le processus des investissements publics dans les grands projets restructurants susceptibles de créer l'emploi et de promouvoir les activités économiques et touristiques de la province ».

Driss Lachguar a, par ailleurs, abordé les problématiques « inquiétantes » qui dénotent du titubement du plan Maroc vert qui n'est pas parvenu à affranchir le petit agriculteur de cette région du joug de « la précarité et de la marginalisation », exprimant le souhait de venir à bout des dysfonctionnements en question.

A ce propos, le Premier secrétaire a dressé un diagnostic exhaustif révélant « de nombreuses erreurs de gestion et de réglementation » dont la facture a été exorbitante pénalisant le budget alloué par l'Etat et entravant les opportunités de développement. Il a indiqué qu'à cet effet, la dynamique organisationnelle et institutionnelle entreprise par le parti intervient pour tracer la voie menant à remporter les enjeux posés lors des prochaines stations politiques. Aussi, le parti a-t-il décidé, précise-t-il, de restaurer ses structures internes et renouveler ses instances locales tout en écoutant les doléances des citoyens et en adoptant une méthodologie d'ouverture et de concertation aussi pratique qu'opportune.

Là-dessus, Driss Lachguar a précisé

que le renouvellement du bureau provincial de Midelt vise à renouer les ponts de communication et de concertation avec l'ensemble des militants du parti qui sont restés foncièrement attachés aux principes et valeurs de leur formation en dépit de toutes les tentations mais aussi à s'ouvrir sur de nouvelles compétences capables de remporter le défi des prochaines échéances et d'investir les institutions locales, régionales et nationales (...). Il n'a pas manqué, dans cette même veine, de louer le choix établi par la commission préparatoire de ces assises de la devise « La promotion de la situation de la population des montagnes, une introduction essentielle au développement durable de notre pays », de même qu'il a hautement salué l'affluence des participants venus de zones montagneuses difficiles surmontant toutes sortes de difficultés et de contraintes.

Se sont succédé à la tribune de ces assises, Moulay Driss El Hassnaoui, le secrétaire régional, Ahmed Chahid et Moulay El Mehdi El Alaoui entre autres, qui ont abordé toutes les questions relatives au développement de la région et au bien-être de sa population et exprimé leur disposition entière et inconditionnelle à poursuivre leur action militante itihadie au profit de l'intérêt général et celui des citoyens.

Il convient d'indiquer que les travaux dudit congrès provincial ont été sanctionnés par l'élection d'Achraf

Hassnaoui, secrétaire provincial du parti à Midelt et de l'ensemble des membres du secrétariat provincial à l'unanimité...

Les assises ont été conclues par une allocution du nouveau secrétaire provincial, Achraf El Hassanoui, qui a appelé à l'adhésion de tous les acteurs de la région à cette nouvelle dynamique avec détermination afin de reprendre l'initiative de l'édification globale du pays, et de contribuer à asseoir une société de dignité, de justice sociale et de progrès.

D'autre part, parallèlement à cet événement, une conférence a été organisée par l'Organisation des femmes itihadiées (OFI), se focalisant sur le Code actuel de la famille et dévoilant ses faiblesses et ses dysfonctionnements et présentant des propositions et des recommandations dédiées au rehaussement de la teneur de ce statut.

Ont participé à cette conférence tenue sous l'intitulé : « La révision globale du statut de la famille, une protection pour la société », aux côtés de la secrétaire nationale de l'OFI, Hakima Babach, membre du Conseil national de l'organisation, Meryem Matboul, militante des droits de l'Homme et également membre de ladite instance et Saïd El Aânzi, chercheur en sociologie identitaire de même que Saïda Laghrissi, secrétaire régionale de l'OFI à la région de Draâ-afilalet (...)

Rachid Meftah

# Le made in Morocco a le vent en poupe

*Sa Majesté le Roi Mohammed VI a présidé une cérémonie de présentation de deux projets novateurs confortant la place du Royaume comme plateforme compétitive de la production automobile*



Le Maroc vient de franchir une étape importante dans sa stratégie de développement industriel. Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, a présidé, lundi 15 mai, une cérémonie de présentation de deux projets novateurs qui permettront de renforcer la promotion du Label "Made In Morocco" et de conforter la place du Royaume comme plateforme compétitive de la production automobile.

Le premier projet concerne la voiture de l'entreprise marocaine "Neo Motors", détenue par des capitaux locaux. Fruit d'un travail acharné et de longues années de recherche et de développement, la voiture en question est un modèle unique développé par des ingénieurs marocains et alliant qualité, performance et innovation. Le deuxième projet concerne, quant à lui, le prototype d'un véhicule à hydrogène de la société NamX, nommé HUV (Hydrogen Utility Vehicle). Ce prototype a également été développé par un ingénieur marocain et s'impose comme un facteur majeur de l'innovation automobile, porteur de solutions d'avenir pour une mobilité plus responsable.

Ces deux projets novateurs té-

moignent de la volonté de SM le Roi Mohammed VI d'encourager et de promouvoir les initiatives entrepreneuriales nationales pionnières et les capacités créatives, en particulier celles de la jeunesse marocaine. Ces réalisations industrielles sont donc en droite ligne des Hautes Orientations Royales visant à guider le secteur privé vers l'investissement productif, notamment dans les filières de pointe et d'avenir, et à stimuler l'émergence d'une nouvelle génération d'entreprises dans le Royaume.

En outre, ces projets viennent consacrer la vision clairvoyante de SM le Roi en matière de développement durable et de promotion des énergies renouvelables, particulièrement la filière émergente de l'hydrogène vert. Le Royaume du Maroc est en effet engagé dans une stratégie de transition énergétique visant à réduire sa dépendance aux énergies fossiles et à favoriser l'utilisation des énergies renouvelables.

«Avec ce nouveau véhicule, l'importance a été d'avoir un véhicule familial, un SUV, un grand 4X4 qui fait 5 mètres de long, 2 mètres de large, qui a tous les avantages d'un véhicule Premium normal mais sans pollution», a précisé Faouzi Anna-

jah, président et fondateur de NamX dans une déclaration à la presse.

Nassim Belkhatay, fondateur, président directeur général de la Société Neo Motors a, pour sa part, indiqué qu'il s'agit du «fruit de

l'excellence et de l'innovation qui existent aujourd'hui au Maroc, grâce à la vision éclairée de SM le Roi et à l'écosystème dont dispose désormais le Royaume, avec plus de 250 entreprises, instituts de formation et de recherche».

Il est à souligner que la société Neo Motors s'approprie à ouvrir les portes de sa première unité industrielle située à Ain Aouda, dans la région de Rabat-Salé-Kénitra. Avec une capacité de production annuelle de 27.000 véhicules destinés aussi bien au marché local qu'à l'exportation, cette entreprise marocaine prévoit un taux d'intégration local de 65%.

Ce projet d'un montant prévisionnel de 156 millions de dirhams générera 580 emplois directs. Le premier véhicule de la marque a été homologué par l'Agence nationale de la sécurité routière en février 2023, et l'entreprise est actuellement en phase de lancement de la présérie en vue de l'inauguration de l'unité industrielle en juin prochain.

Pour ce qui est du tout nouveau prototype de véhicule à hydrogène de la société NamX, il s'agit d'un fruit de collaboration avec le célèbre bureau de design et carrossier italien Pininfarina. Le modèle HUV se dis-

tingue par son système de recharge rapide et sa grande autonomie. Le design intérieur du véhicule a, quant à lui, été réalisé par des talents marocains, ce qui témoigne de l'implication de NamX dans le développement de l'industrie automobile locale.

Le HUV est alimenté en hydrogène par un réservoir central et six capsules amovibles qui permettent de garantir une autonomie importante et de faciliter la recharge hydrogène en quelques minutes. Cette technologie novatrice permettra aux futurs propriétaires de ce véhicule de se déplacer en toute sérénité, sans craindre la panne d'énergie.

Ce projet pilote positionne le Maroc en bonne place sur la carte de la transition énergétique et de la mobilité durable. En effet, en proposant une alternative écologique aux véhicules thermiques, NamX s'inscrit dans une dynamique mondiale visant à développer des formes de transport alliant efficacité et respect de l'environnement. Le prototype du HUV devrait être présenté dans les prochains mois lors de salons automobiles internationaux, préalablement à une commercialisation prévue dans les années à venir.

Mehdi Ouassat



*Après de longues années de recherche et de développement, Neo Motors et Nam X porteurs de solutions d'avenir pour une mobilité plus responsable*

# Washington met en avant le rôle de S.M le Roi dans la préservation du patrimoine juif



Les Etats-Unis ont mis en avant les efforts déployés par SM le Roi Mohammed VI pour préserver le patrimoine juif et promouvoir le vivre-ensemble et la tolérance au Maroc. "La monarchie a continué à soutenir la restauration des synagogues et des cimetières juifs dans tout le pays", souligne le département d'Etat américain dans son rapport sur la liberté religieuse en 2022, publié lundi à Washington. "Les citoyens juifs ont continué à déclarer qu'ils vivaient et assistaient aux offices dans les synagogues en toute sécurité", indique le document présenté par le secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken et l'ambassadeur itinérant pour la liberté religieuse, Rashad Hussain.

Les citoyens marocains juifs ont affirmé "qu'ils étaient en mesure de visiter régulièrement des sites religieux et d'organiser des commémorations annuelles", poursuit la même source. Le rapport rappelle aussi la création du Conseil national de la communauté juive marocaine, de la Commission des Juifs marocains de l'étran-

ger et de la Fondation du judaïsme marocain, notant que ces organismes sont destinés à sauvegarder le patrimoine culturel et religieux et le rayonnement du judaïsme au Maroc, à assurer la gestion des affaires courantes des membres de la communauté juive et à renforcer les liens des Juifs marocains vivant à l'étranger avec le Maroc.

Le rapport du département d'Etat américain souligne, par ailleurs, l'inauguration au campus de l'Université Mohammed VI Polytechnique de Rabat de la première synagogue universitaire au monde arabe, au côté de la nouvelle mosquée de l'université. L'accent a été mis également sur les efforts constants engagés par le Maroc pour l'intégration de l'histoire et la culture judéo-marocaines dans les manuels scolaires.

"Le ministère de l'Education a poursuivi l'examen en cours du programme de religion dans l'enseignement primaire et secondaire et a continué d'apporter des réformes fondées sur les valeurs universelles de liberté, d'empathie, de solidarité et d'honnêteté", ajoute la même source. "Le

gouvernement a continué à diffuser des informations sur l'islam et le judaïsme sur des chaînes de télévision et de radio" publics, souligne le rapport, ajoutant que l'administration pénitentiaire autorise les observances religieuses et les services fournis par les chefs religieux pour tous les détenus, y compris les minorités religieuses.

Le rapport revient aussi sur l'organisation en mai 2022 par le Conseil national des droits de l'Homme d'une conférence mondiale à Rabat sur les standards internationaux interdisant l'utilisation de la religion à des fins politiques. Le document rappelle aussi la visite au Maroc en novembre dernier de l'ambassadeur, envoyée spéciale des Etats-Unis en charge de surveiller et de combattre l'antisémitisme, Deborah Lipstadt, lors de laquelle elle a eu une série de rencontres notamment avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et le ministre des Habous et des Affaires islamiques, Ahmed Taoufik.

## Sahara: Les Etats-Unis réitèrent leur soutien au plan d'autonomie

Les Etats-Unis ont réitéré lundi leur soutien au plan marocain d'autonomie comme étant "sérieux, crédible et réaliste" en vue d'un règlement définitif du conflit régional autour du Sahara marocain. "Nous continuons de considérer le plan marocain d'autonomie comme étant sérieux, crédible et réaliste", a indiqué le porte-parole adjoint du département d'Etat américain, Vedant Patel, lors de son point de presse quotidien. La position des Etats-Unis sur cette question "n'a pas changé", a-t-il ajouté en réponse à une question sur l'entretien téléphonique dimanche entre le chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken, et le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

La position américaine constante a été rappelée en mars dernier par le secrétaire d'Etat américain, qui a réaffirmé le soutien de son pays au plan marocain d'autonomie en vue d'une solution politique durable au conflit régional autour du Sahara, sous les auspices des Nations unies.

Lors de ses entretiens à Washington avec son homologue marocain, M. Blinken a relevé que les Etats-Unis "continuent" de considérer ce plan comme "sérieux, crédible et réaliste". A l'occasion de son appel téléphonique dimanche avec M. Bourita, le chef de la diplomatie américaine a également rappelé "le soutien total" des Etats-Unis à l'Envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies, Staffan de Mistura.

Par la voix des plus hauts responsables des différentes branches du gouvernement américain, l'administration Biden consacre une tradition à Washington confirmant la primauté de l'initiative marocaine d'autonomie mise sur la table par le Royaume dès 2007, pour le règlement définitif du conflit régional autour du Sahara. Cette position constante des Etats-Unis, quelle que soit l'administration aux commandes à la Maison Blanche, démocrate ou républicaine, a favorisé la reconnaissance historique en 2020 par cette puissance internationale et membre influent du Conseil de sécurité de l'ONU, de la souveraineté pleine et entière du Maroc sur l'ensemble de son territoire, y compris ses provinces du Sud.

## Les Etats-Unis saluent "la voix cruciale" de SM le Roi dans la promotion de la paix régionale et d'un avenir "sûr et prospère" pour les Israéliens et les Palestiniens

Le secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, a salué "la voix cruciale" de SM le Roi Mohammed VI dans la promotion de la paix au Proche-Orient et d'un avenir "sûr et prospère" pour les Israéliens et les Palestiniens.

"Le secrétaire a salué la voix cruciale de SM le Roi Mohamed VI dans la promotion de la paix régionale et Son leadership dans la promotion d'un avenir sûr et prospère pour les Israéliens et les Palestiniens", a indiqué le porte-parole du département d'Etat, Matthew Miller, dans un communiqué publié à l'issue d'un entretien téléphonique dimanche entre le chef de la di-

plomatie américaine et le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Au cours de cet entretien, les deux responsables ont discuté de "l'importance du Forum du Néguev", ainsi que de la "pleine adhésion au récent cessez-le-feu en Israël et à Gaza".

Les Etats-Unis ont récemment mis en avant le rôle "apprécié" du Maroc, sous le leadership de SM le Roi Mohammed VI, président du Comité Al-Qods, dans le soutien au peuple palestinien et pour faire avancer la solution à deux Etats pour la paix au Proche-Orient.

"Le Maroc a une relation unique avec les Palestiniens, bien sûr SM le Roi Mohammed VI est le président du Comité Al-Qods, issu de l'Organisation de la coopération islamique et nous apprécions le rôle du Maroc dans l'aide et l'assistance au peuple palestinien et dans le soutien à la solution à deux Etats", avait indiqué le porte-parole du département d'Etat américain.

Au cours de son entretien téléphonique dimanche avec M. Bourita, le secrétaire d'Etat américain a, par ailleurs, souligné "son engagement continu à renforcer davantage le partenariat sécuritaire et économique bilatéral entre les Etats-Unis et le Maroc".



# Omar Hilale plaide la cause des pays à revenu intermédiaire à l'ONU



L'ambassadeur représentant permanent du Maroc à l'ONU, Omar Hilale, en sa qualité de président du Groupe des amis des Pays à revenu intermédiaire (PRI), a mis en avant les priorités de ces pays lors d'un événement de haut niveau organisé, à New York, par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Intervenant au segment d'ouverture de cet événement initié par le président de l'AG de l'ONU, Csaba Kőrösi, sous le thème: "Accélérer la réalisation des objectifs de développement durable dans les pays à revenu intermédiaire, accent sur la dimension environnementale", M. Hilale a, dans ce cadre, indiqué que l'action climatique, la réduction des risques de catastrophe, la lutte contre la perte de biodiversité, la prévention de la désertification, de la dégradation des terres et de la sécheresse, la promotion de l'agriculture durable, ainsi que la conservation, la restauration et l'utilisation durable des écosystèmes pointent au cœur des priorités du Groupe.

Il a relevé que plusieurs PRI ont avancé dans la mise en œuvre des engagements pris en vertu de l'Accord de Paris sur le climat, le Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal, le Cadre de Sendai et d'autres accords multilatéraux internationaux clés sur l'environnement, notant toutefois que plusieurs limites persistent, et que ces pays manquent de moyens de traduire dans les faits l'ensemble de ces engagements. M. Hilale a souligné, à ce propos, que des actions globales et ambitieuses visant l'atténuation, l'adaptation, la réduction, la prévention et la gestion des risques de catastrophe doivent être clairement définies et soutenues par des financements concessionnels et non concessionnels.

Mettant en avant le rôle "essentiel" des pays à revenu intermédiaire dans la conservation mondiale de la biodiversité, l'ambassadeur a estimé qu'un soutien financier et technique "opportun et prévisible" de toutes les sources est crucial pour achever leurs efforts nationaux en faveur de la protection de la nature et de la réalisation de modes de consommation et de production durables.

Il a fait remarquer que le renforcement des capacités des pays à revenu intermédiaire signifie, égale-

ment, de plus grandes possibilités de renforcer les capacités de tous les pays en développement par le biais d'initiatives de coopération Sud-Sud et triangulaire.

M. Hilale a, par ailleurs, indiqué qu'en raison des limites du critère du PIB, la majorité des PRI ont été exclus de plusieurs formes de soutien dans toutes les dimensions du développement durable, y compris les aspects liés à l'environnement. Ceci a eu un impact négatif sur l'accès au financement pour le climat et la biodiversité, la mobilisation de financements pour l'atténuation et l'adaptation et d'autres canaux de coopération internationale pour le développement, a-t-il dit.

"Il est également important d'envisager des mécanismes de financement innovants qui pourraient élargir l'espace budgétaire des pays à revenu intermédiaire afin de leur permettre de mettre en œuvre leurs engagements environnementaux mondiaux, compte tenu de l'augmentation du fardeau de leur dette du fait de la pandémie de COVID-19 et des crises multiples", a-t-il ajouté.

Pour le diplomate, il est temps d'intensifier l'utilisation des conversions de dettes pour la nature et le climat au niveau mondial, en mobilisant les institutions financières internationales et les banques multilatérales de développement, afin que les pays en développement puissent mobiliser des moyens efficaces de financement pour investir dans leur développement durable.

M. Hilale a, enfin, noté que les besoins et les priorités spécifiques des pays à revenu intermédiaire ne devraient pas être laissés pour compte, soulignant qu'à travers des solutions "concrètes et réalisables", ces pays parviendront à booster leur croissance économique et mieux répondre aux chocs et crises externes.

La présidence du Maroc du Groupe des amis des PRI est une nouvelle reconnaissance du rôle central joué par le Royaume dans la promotion et la défense des priorités des pays émergents et des pays en développement au sein des Nations Unies, conformément à la vision royale pour un multilatéralisme efficace, agissant et solidaire.

Les pays à revenu intermédiaire constituent la catégorie la plus large des États membres des Nations Unies et compte 110 parmi les 193 membres de l'organisation internationale.

## Soit dit en passant

### La faute à Rousseau ou à Voltaire ? *Au Maroc bien sûr !*

Emportés par une folie furieuse contre la récente résolution du Parlement européen (PE) condamnant la dramatique situation des droits de l'Homme et de la liberté de la presse en Algérie, les dirigeants algériens semblent déterminés à se décrédibiliser davantage sur la scène internationale à travers une propagande haineuse et délirante.

Prisonnière de ses délires paranoïaques, launte algérienne qui s'est crue suffisamment protégée par certains milieux européens pour consolider impunément sa dictature, a choisi, une nouvelle fois, de détourner les regards vers le Maroc, devenu le bouc émissaire de tous ses malheurs. Dans une dépêche profondément indigeste, l'agence de presse algérienne (APS), voix officielle du régime, accuse le Maroc d'avoir manipulé les 536 députés européens ayant voté en faveur de ladite résolution.

L'attribution au Maroc d'un tel pouvoir d'influence sur les décisions du Parlement européen prouve à quel point les responsables algériens semblent dangereusement dans un univers de pure démente où invraisemblances évidentes et absurdités indéchiffrables pullulent. Mais bon, ne soyons pas trop durs avec nos voisins. Après tout, il se peut que cette obsession malade dissimule soigneusement une certaine forme d'admiration secrète.

Faut-il tout de même leur rappeler que rien qu'en 2022, pas moins de 12 questions à charge contre le Maroc ont été posées au sein du PE et pas moins de 18 amendements défavorables au Royaume ont été soumis en relation avec différents rapports. Sans parler de la résolution adoptée, il y a quelques mois, sur la liberté de la presse et d'expression ou encore l'interdiction d'accès des représentants marocains à l'hémicycle européen en février dernier.

Il faut dire que la réaction d'Alger n'est guère surprenante. Pointer du doigt le Maroc est désormais une habitude obsessionnelle de la politique algérienne. A chaque fois que le pays trébuché, c'est la faute de Rabat. Un éternel complot du Maroc permettrait alors d'occulter les pires turpitudes du régime, sa répression féroce, parfois sanglante, de toute voix discordante ainsi que sa gestion calamiteuse du pays.

Que les journalistes algériens croupissent en prison, que la pauvreté gangrène la société, que les forêts soient ravagées par les flammes, que l'équipe nationale de football subisse des déroutes ou que la drogue inonde les cités, le Maroc en serait toujours responsable. Un réflexe pavlovien typique d'un pouvoir incapable d'assumer ses errements, préférant fantasmer sur de mystérieuses machinations et des théories de complot invraisemblables. Et pourquoi pas? En fin de compte, c'est tellement plus facile que de faire face à ses propres problèmes et de tenter d'y remédier.

Mais ces contorsions grotesques des responsables algériens ne trompent plus personne hormis la cohorte de flagorneurs qui les entourent. Leurs divagations ridicules feraient presque rire si elles ne compromettaient pas l'avenir du peuple algérien.

Ce phénomène en dit long sur l'état d'esprit qui règne sur le Palais d'El Mouradia. Généralement cela émane d'un sentiment inconscient d'insécurité. Accuser l'autre est beaucoup plus facile que de se remettre en question. A court d'arguments pour contrer les percées diplomatiques croissantes du Maroc et répondre aux attentes légitimes d'un peuple algérien désenchanté, l'establishment d'Alger tente donc de faire diversion et de stimuler un nationalisme de circonstance.

Les spécialistes de la santé mentale s'accordent sur le fait que notre esprit cherche en permanence à déformer la réalité à sa faveur afin de se détacher de ses problèmes. Quand ce n'est jamais notre faute, c'est que l'on ne possède pas le courage nécessaire pour assumer nos responsabilités. Cette attitude témoigne d'une fragilité narcissique et d'un manque de confiance cruel chez les dirigeants algériens persuadés qu'ils n'ont pas les ressources pour se défendre. La position de victime est donc la seule solution confortable qu'ils perçoivent.

Il est évident qu'une dépêche telle que celle pondue par nos confrères de l'APS est si ridicule qu'on ne devrait même pas la relever ou y prêter une quelconque attention, sauf qu'elle est symptomatique de l'état d'esprit de la présidence algérienne et des généraux au pouvoir, accablés sous le poids de leurs échecs cuisants et capables de montrer le Maroc du doigt si demain il y a une catastrophe météorologique à Oran ou catastrophe géologique à Alger.

Pendant ce temps, l'avenir du peuple algérien demeure hypothéqué par un régime totalitaire et tyrannique, dirigé par des militaires à la tête garnie de délires fantasmagoriques et prêts à commettre toutes les folies possibles et inimaginables pour préserver leurs privilèges et ceux de leurs proches.

Mehdi Ouassat

# Le président du PAP salue le rôle important du Maroc au sein de l'institution législative panafricaine



Le président du Parlement panafricain (PAP), Fortune Charumbira, a salué lundi à Johannesburg le rôle important du Maroc au sein de cette institution législative continentale.

«Les relations entre le

Maroc et le Parlement panafricain se sont beaucoup renforcées, atteignant des niveaux très avancés», a déclaré M. Charumbira lors d'une rencontre avec le président de la Chambre des Conseillers, Enaam Mayara, en marge de la deuxième session ordinaire de la sixième législa-

ture du PAP tenue dans son siège à Midrand, dans la banlieue de Johannesburg.

Mettant l'accent sur la convergence des points de vue entre les deux parties sur un grand nombre de sujets qui concernent le continent, le responsable africain a exprimé son

optimisme quant aux perspectives de coopération pour atteindre les objectifs communs.

Par ailleurs, M. Charumbira s'est félicité des programmes de développement réalisés par le Maroc durant les dernières années dans tous les domaines, notant que l'Afrique a besoin d'emprunter la voie tracée par le Royaume, au lieu de perpétuer les conflits.

Outre le Président du PAP, M. Mayara s'est entretenu lundi avec le président du Sénat de la République démocratique du Congo (RDC), Modeste Bahati Lukwebo, et le président du Sénat du Kenya, Amason Jeffah Kingi.

Dans une déclaration à la MAP, le responsable marocain a souligné que la rencontre avec M. Charumbira a porté sur l'examen des moyens devant permettre de renforcer la coopération parlementaire, consolider les performances de l'institution parlementaire panafricaine, ainsi que sur la contribution du Parlement marocain dans l'accueil de certaines activités du PAP et le soutien de ses compétences.

Le Parlement panafricain est une Assemblée consultative de l'Union africaine qui regroupe les députés des pays membres de l'Union africaine. Il a été créé en vertu de l'article 5 de l'Acte constitutif de l'UA et installé officiellement dans ses fonctions le 18 mars 2004.

Chaque État membre est représenté au sein du PAP par cinq parlementaires issus de la majorité et l'opposition, dont au moins une femme, élus ou désignés par leurs parlements ou organes législatifs nationaux.

Le Parlement marocain est représenté par les députés de la Chambre des Représentants Laila Dahi, du Rassemblement national des indépendants (RNI), Khadija Arouhal du Parti du progrès et du socialisme (PPS) et Abdessamad Haiker, du Parti de la justice et du développement (PJD) et par les députés de la Chambre des Conseillers Youssef Aidi de l'Union socialiste des forces populaires (USFP) et Hanaa Benkhair de l'Union générale des travailleurs du Maroc (UGTM).

# Le Dialogue Stratégique démontre la force et la profondeur des relations bilatérales entre le Maroc et le Royaume-Uni

La 4ème session du Dialogue Stratégique entre le Maroc et le Royaume-Uni a démontré, une fois de plus, "la force et la profondeur" des relations entre les deux pays, a affirmé, lundi, le ministre britannique des Affaires étrangères (FCDO).

Ce dialogue fructueux, qui s'est tenu la semaine dernière à Rabat, sous la présidence du ministre d'Etat britannique pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, l'Asie du Sud et les Nations unies, Lord Tariq Ahmad de Wimbledon, et du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a porté sur la culture, l'éducation, la politique, l'économie et la sécurité et a démontré, une fois de plus, la force et la profondeur des relations bilatérales, a indiqué le FCDO dans un communiqué.

Au lendemain de ce Dialogue Stratégique, Lord Ahmad de Wimbledon et le ministre marocain de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation, Abdellatif Miraoui, ont présidé la 5è réunion de la Commission de

l'enseignement supérieur Royaume-Uni-Maroc au ministère des Affaires étrangères à Londres, ajoute la même source.

La réunion a rassemblé des représentants du gouvernement marocain, du British Council, du ministère britannique des Affaires et du commerce, de l'agence britannique d'assurance qualité, Universities UK International, de l'Agence nationale d'évaluation et d'assurance qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du Maroc (ANEAQ), ainsi que de plusieurs universités britanniques et marocaines.

La réunion a permis de faire progresser la collaboration entre le Maroc et le Royaume-Uni dans le domaine de l'enseignement supérieur, en particulier en ce qui concerne l'apprentissage et l'évaluation de l'anglais, l'enseignement transnational et la recherche scientifique, étaye le FCDO, ajoutant, dans ce sens, qu'un protocole d'accord a été signé entre le British Council au Maroc et le ministère marocain de l'Enseignement supérieur.

Cet accord vise à étendre le re-



coures aux tests d'évaluation de la langue anglaise dans les universités publiques marocaines, ouvrant ainsi la voie à de futurs partenariats avec d'autres institutions britanniques pour l'évaluation des étudiants, détaille le ministère.

La réunion a également abordé les réussites bilatérales, notamment le

partenariat institutionnel entre l'Université Keele et le ministère marocain de l'Enseignement supérieur, la collaboration sur la qualité des offres d'enseignement supérieur et les partenariats de recherche sur le climat entre l'University College London et l'Université Ibn Tofail de Kénitra, fait savoir le communiqué.

Créée en 2019, la Commission de l'enseignement supérieur se réunit chaque année, ainsi que dans le cadre de sous-groupes trimestriels, afin de renforcer les liens dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique, de l'assurance qualité et de l'éducation transnationale.

# La DGAPR publie son rapport annuel d'activités au titre de 2022



La Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion (DGAPR) vient de publier son rapport annuel d'activités au titre de 2022.

Le rapport comprend un ensemble d'axes qui présentent des chiffres et des indicateurs sur la population carcérale au Maroc. Le rapport aborde le chantier stratégique et en cours relatif à l'humanisation des conditions de détention, la consolidation des acquis et le développement des services relatifs à la santé et aux soins psychologiques, la réhabilitation pour la réinsertion, la sécurité et la sûreté dans les prisons, les ressources humaines, la numérisation et la gouvernance, ainsi que la coopération et la communication pour une gestion interactive et ouverte.

Ce rapport de 164 pages met en

lumière les efforts exceptionnels déployés par la DGAPR pour préserver les acquis antérieurs et avancer dans la mise en œuvre de sa stratégie à l'horizon 2026. Ces efforts mettent en exergue la continuité des travaux selon l'approche axée sur les résultats et renforcent l'efficacité de cette administration dans l'exécution des missions qui lui sont confiées.

Le rapport s'est également attardé sur la haute sollicitude que Sa Majesté le Roi Mohammed VI accorde aux questions de réforme du système judiciaire en général et du secteur pénitentiaire en particulier, notant que cette approche s'inspire du souci humaniste de SM le Roi et de sa Haute appréciation pour la consolidation des valeurs de justice et des droits de l'homme. Cette sollicitude se reflète également dans les multiples visites

effectuées par le Souverain dans un certain nombre d'établissements pénitentiaires pour inaugurer des centres pédagogiques dans leurs espaces, inspecter les conditions des détenus et satisfaire leurs besoins.

Le rapport indique que la Grâce Royale s'inscrit également dans ces efforts puisqu'elle reflète clairement la détermination de SM le Roi à faciliter la réhabilitation de ce groupe de citoyens et leur réinsertion dans la société après l'expiration de leur peine, soulignant qu'elle constitue un grand espoir et une forte incitation à reprendre le droit chemin.

Dans sa présentation du rapport annuel, le délégué général à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion, Mohammed Salah Tamek, a souligné que 2022 a été une année de travail par excellence pour la DGAPR, en

raison des événements remarquables et des nouvelles réalisations dont elle a été témoin et qui s'ajoutent au bilan des travaux des années écoulées, soulignant que la Délégation publie régulièrement des rapports annuels au public, fondés sur sa profonde conviction en l'importance des principes de la communication, l'ouverture et la transparence pour renforcer la confiance.

La surpopulation dans les établissements pénitentiaires est le plus grand défi auquel est confrontée la Délégation générale dans ses efforts pour la mise en œuvre de divers programmes de réforme, a fait savoir M. Tamek, soulignant que la Délégation consacre une grande partie de ses efforts à la modernisation du local de la prison et à l'augmentation de ses capacités afin de répondre à ce dilemme et permettre aux détenus de purger leur peine dans des conditions humaines.

S'agissant de la réhabilitation pour la réinsertion, le délégué général a indiqué que la DGAPR poursuit le développement et la mise en œuvre de programmes de réhabilitation innovants basés sur le principe de l'individualisation pour une meilleure réinsertion sociale des détenus, se félicitant que l'année 2022 ait connu un début prometteur pour le projet "prisons productives" à travers la signature d'une convention de partenariat avec une entreprise privée et des acteurs publics concernant la création d'une unité de production à la prison locale de Taouinate.

Le colloque sur "la recherche scientifique au service de la réinsertion des détenus" a constitué l'un des événements les plus importants de 2022, compte tenu des conclusions et des recommandations apportées sur diverses questions et préoccupations

relatives à la gestion des prisons, à la réhabilitation et à la prévention de la récidive.

En ce qui concerne la sécurité et la sûreté, M. Tamek a fait remarquer que les indicateurs pertinents ont connu une amélioration croissante au cours de l'année 2022, grâce au respect des programmes et mesures de sécurité préventive, au renforcement des équipements et installations de surveillance et d'intervention, ainsi qu'à l'achèvement des travaux de préparation nécessaires à la sécurisation des infrastructures et divers établissements, ainsi qu'au renforcement des cadres surveillants et de sécurité avec des équipes de protection et d'intervention qui ont été établies dans tous les établissements pénitentiaires.

Au niveau des chantiers de gouvernance, il a affirmé que la Délégation générale a poursuivi le renforcement de l'inspection et du contrôle, l'unification des procédures, la mise en place des mécanismes de gestion de l'efficacité des performances, outre la consécration de la dimension locale dans la gestion des affaires pénitentiaires et la facilitation de l'intégration des institutions pénitentiaires dans les plans de développement régional à travers des conventions de partenariat signées en 2022 avec la plupart des conseils régionaux du Royaume.

Concernant les chantiers de numérisation, M. Tamek a confirmé qu'il avait atteint des niveaux très avancés après avoir finalisé les projets les plus en vue, notamment ceux liés à la mise en place de la plate-forme "Ziara" et du système numérique mobile pour vérifier l'identité des invités par empreinte digitale et initier le développement d'une plate-forme de services électroniques à distance.

## Appel à inclure les épopées des soldats marocains tombés en Europe dans les programmes scolaires

Les participants à un colloque, tenu lundi à Bruxelles sous le thème "Mémoire partagée Belgique-Maroc", ont appelé à faire connaître auprès des jeunes les épopées héroïques écrites par les soldats marocains qui ont combattu durant la seconde Guerre mondiale en Belgique et ailleurs en Europe, notamment en les incluant de manière effective dans les programmes scolaires.

Les intervenants lors de cette rencontre, organisée par le War Heritage Institute en collaboration avec l'Ambassade du Maroc en Belgique, dans les locaux du Musée royal de l'armée et d'histoire militaire, ont mis l'accent sur la bataille de Gembloux-Chastre (Mai 1940), qui constitue l'un des chapitres glorieux de la lutte commune contre l'Allemagne nazie, et durant laquelle les combattants de la 1ère division marocaine se sont distingués par

leur bravoure et les sacrifices qu'ils ont consentis.

Des faits d'armes qui méritent d'être enseignés aux générations montantes afin d'entretenir cette mémoire commune et mettre en avant les valeurs qu'elle contient, a-t-on souligné.

A cet égard, Latifa Ait-Baala, députée au parlement de la région de Bruxelles-Capitale, a mis en exergue la nécessité d'accomplir le devoir de mémoire à l'égard des combattants marocains tombés au champ d'honneur en Europe durant la seconde Guerre mondiale, afin de mettre la lumière sur une partie de l'histoire partagée et promouvoir le rapprochement entre les peuples qui se sont unis dans la lutte contre le nazisme.

Il s'agit de rendre hommage aux sacrifices des soldats marocains qui ont combattu aux côtés des Alliés, en faisant connaître à large échelle leurs

épopées marquées par une bravoure à toute épreuve et une abnégation incomparable, que ce soit sur les champs de bataille en France, en Belgique, aux Pays-Bas ou en Italie, a-t-elle insisté.

Inclure la mémoire des combattants marocains dans les programmes scolaires revêt une importance capitale, notamment pour informer les enfants issus de l'immigration marocaine sur cette histoire glorieuse écrite par leurs aïeux en Europe, a relevé Mme Ait-Baala.

De son côté, le président de l'Union des associations marocaines de Belgique, Mohamed Zenoun, a affirmé que la reconnaissance de la marocanité des soldats tombés lors de la bataille de Gembloux-Chastre était en elle-même une bataille menée depuis les années 80 par de nombreux acteurs associatifs marocains, au mo-

ment où ces combattants marocains étaient considérés comme des soldats de l'armée française.

Les générations montantes parmi les Marocains de Belgique peuvent être fières de l'histoire écrite par leurs ancêtres en Belgique ainsi que de leur appartenance à leur pays d'origine le Maroc, qui s'est toujours dressé en défense des causes justes de tous les peuples du monde, a-t-il ajouté.

Pour sa part, le secrétaire général de l'enseignement officiel confessionnel islamique en Belgique et président de l'Institut An-Nour, Mohammed Allaf, a noté que la bataille de Gembloux-Chastre constitue l'un des événements principaux de la seconde Guerre mondiale, auquel les soldats marocains ont pris part avec détermination et bravoure en réponse à l'appel lancé par feu SM Mohammed V, afin que les Marocains se dressent aux

côtés des Alliés face au fascisme et au nazisme et pour défendre le droit des peuples à l'existence.

La commémoration de cette bataille est une occasion pour célébrer les valeurs communes des Alliés, y compris le Royaume du Maroc, qui a toujours répondu présent lors des grands tournants historiques, lorsqu'il s'agit de défendre les nobles valeurs universelles, a-t-il souligné, mettant l'accent dans ce sens sur la protection accordée par feu SM Mohammed V à ses sujets de confession juive face au gouvernement de Vichy, allié des nazis.

Le programme de cette rencontre a comporté plusieurs exposés, présentés par des spécialistes belges et marocains, apportant un éclairage sur la bataille de Gembloux et sur la participation héroïque des soldats marocains aux combats.

Par Abou Salma  
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

PLAT ESPAGNOL	RÊVE	CRAVATE	POÈME LYRIQUE	LETTRES D'ADAM	QUI NE DONNE PAS SIGNE DE VIE	RECUEIL DE PENSÉES	HÉSITE	PREMIER DU GENRE
					SODIUM		FORME D'AVOIR	
L.S.D					EN VENTE		EN BERNE	
			ADVERBE	NAVEL	INACTIF		SYMBÔLE CHIMIQUE	
GRECQUE								
LA PREMIÈRE PHRASE						LUTH		
				CONSERVATEUR		ATTÉNUÉ		
							LETTRES DE HAWAÏ	
BACCHANALE			DÉFECTUOSITÉ	PERSONNE SOTTE	ENCENSE	UN ALLEMAND	LE BOUT DU DOIGT	
ARTICLE ESPAGNOL								
LIE	GARNIR MAL TOURNÉ						NOTE	DISTANCER
		TIENT EN HALEÏNE						
					BEURRÉS			
LISIÈRE		POULIE			VENUE APRÈS LE TRAVAIL			RETIRE
		DÉSERT						
				SECRET VIEILLE CITÉ		VOYELLES GRECQUE	À LA MODE	COULE EN RUSSIE EN RESTE
DOCTEUR PRÉSAGE			DOUX RÊVEUR					
					CLUB MILANIS			

Solution mots flechés d'hier

ABBAYE	A	OPRES	DRAG	R	DE JAS	EN	VENUS	E	PLATE	WILBUR	AVICOLA
GRAND BRUY	B	AROUF			DE JAS	EN	VENUS	E	PLATE	WILBUR	AVICOLA
	F	ER	NOUNOURS								
	R	R	DR	NUE							
	R	H	E	L							
	C	A	E	MÈRE							
	T	S	A	R	L	I	E	U			
	L	I	A	A	A	N					
	O	U	T	R	A	N	Ç	I	E	R	E
	O	N	D	E	E	R					
	R	S	A	G	I	L	E				
	N	O	B	R	A	S		E	U	S	
	O	M	B	R	A	G	E	U	S		

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benrabia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouafdy  
Mouad Tabet  
Walid Mejdoubi  
Mehdi Ouznat  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Anika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezziar

**Service technique**  
Khadija Sali (Responsable)  
Myriem Rahane  
Khadija Hlali  
Hafid Boussoussata  
Merima Farki  
Elkandoussi Elmaridi

**Révision**  
Abdelouahab Warach

**Secrétariat**  
Amina Tabou

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Correspondants**  
Ahmedou El Katab (Laiyoune)  
Abdelali Khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouab-Sabouan  
Khali Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Aziz Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca - Maroc

**E-mail:**  
liberation@libe.ma  
**Téléphone:**  
0522 61 94 04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62 09 72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annonces@libe.ma

**Youssef El Gaba**  
Mourad El Youssefi  
Louhna Baghdad  
Latifa Mouarb  
Rkia Ait Dabman  
Siham Zatter  
Fahwa Choukri

**44, Avenue des F.A.R**  
3<sup>e</sup> Etage - Casablanca  
**Tel:** 0522 31 00 62  
0522 62 32 32  
0522 60 23 44  
Fax: 0522 31 28 30

**Imprimerie**  
Les Editions Maghébines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de presse  
130/64

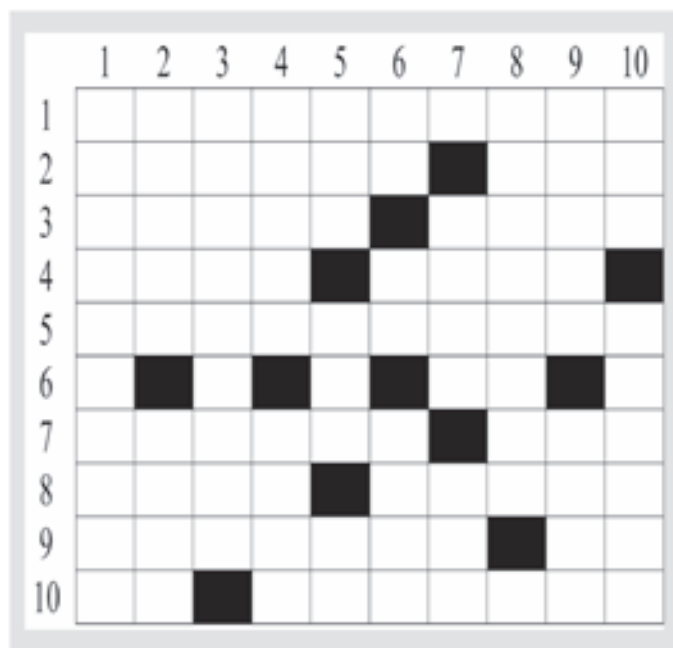
**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**  
**Libération Maroc**

**o.j.l. MAROC**  
2017  
www.o.j.l.ma



## Mots croisés

**HORIZONTALLEMENT**

- Il fait une semaine
- Vif - Mauvais service
- Asséchée - Gisement
- Tonique de l'œil - Ville de France
- Informier
- Personnel
- Couchés - Lentille
- Boucha - Qui a de gros os
- Vigueur - Préposition
- Sélénium - Binaires

**VERTICALEMENT**

- Temps de débouche
- Disciple - Notre satellite
- Durabilité
- Classés - Passé l'heure
- Saison - Première épouse - Début de guerre
- Eclat - Indicateur - Don de ver
- Sarcier - Humour
- Insulaires
- Covidé - Difficile
- Forme d'être - Maligues

## Solution mots croisés d'hier



## Grilles de sudoku

**Facile**

5	1	9	4	3	8			
	9		5	7	1			
			8	9	6	5		
9	8	7						
		3			2			
					8	9	4	
8	7	1	3					
		5	7	6		1		
	4	9	2	5	3	8		

**Moyen**

			7					
		6	2			5	8	
8			4			7	3	
			6		9	1		
7	9		1			3	4	
	6	5	9					
9	8		5				1	
4	2		7	6				
		8						

**Difficile**

		6	8	9				
1	8				9	2		
	3	9	2			5		
		2	6	4				
7			3	1	2			
2	7				1	8		
			4	6	9			

**Expert**

	1					2		
		5					6	
2	4		6	1	9			
		7		2	3			
		6	3					
	3	2		5				
	9	6	3		4	8		
3				9				
	4							

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

**Facile**

7	3	2	8	5	9	4	1	6
9	8	5	6	1	4	7	3	2
6	4	1	3	7	2	9	5	8
8	6	9	1	4	3	5	2	7
5	1	7	9	2	8	6	4	3
3	2	4	5	6	7	1	8	9
4	9	6	2	8	5	3	7	1
1	7	8	4	3	6	2	9	5
2	5	3	7	9	1	8	6	4

**Moyen**

6	7	2	4	1	5	9	3	8
1	9	3	6	7	8	5	2	4
5	4	8	9	2	3	7	1	6
9	3	7	8	5	1	6	4	2
2	1	4	3	9	6	8	5	7
8	5	6	7	4	2	1	9	3
4	2	5	1	6	7	3	8	9
7	8	9	5	3	4	2	6	1
3	6	1	2	8	9	4	7	5

**Difficile**

8	6	2	7	9	1	4	5	3
1	5	4	8	3	6	9	2	7
3	7	9	2	4	5	6	8	1
2	9	3	5	6	7	8	1	4
4	1	6	3	2	8	7	9	5
7	8	5	4	1	9	3	6	2
6	4	8	1	7	2	5	3	9
9	2	7	6	5	3	1	4	8
5	3	1	9	8	4	2	7	6

**Expert**

6	4	2	8	1	7	9	5	3
5	1	9	4	2	3	6	7	8
7	8	3	6	5	9	2	1	4
8	3	4	2	7	6	1	9	5
1	9	6	3	8	5	4	2	7
2	5	7	1	9	4	3	8	6
4	7	1	9	6	8	5	3	2
3	2	5	7	4	1	8	6	9
9	6	8	5	3	2	7	4	1

# Economie

## Entreprises: La préfecture de Tanger-Assilah s'accapare 71,7% des EPMA de la région TTA

La préfecture de Tanger-Assilah s'accapare la part du lion des entreprises personnes morales actives (EPMA) établies dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma en 2020, soit une part de 71,7%, indique un rapport de l'Observatoire marocain de la TPME pour l'année 2023.

D'après cette étude sur le tissu entrepreneurial de la région qui représente une déclinaison du rapport de l'Observatoire réalisé à l'échelle nationale, le nombre des EPMA de la région ayant déposé une déclaration auprès de la Direction générale des impôts (DGI) en 2020 s'élève à 35.126, dont 71,7% sont basées dans la préfecture de Tanger-Assilah.

La ventilation par section d'activité montre que le commerce et la construction se positionnent aux 1er et 2ème rangs en termes de nombre d'EPMA dans la région, avec des parts respectives de 26,1% et 22,9%, rapporte la MAP.

Le rapport fait savoir que 95,6% des EPMA de la région sont des microentreprises et des très petites entreprises (TPE), générant un chiffre affaires qui ne dépasse pas 10 millions de dirhams.

En 2020, l'analyse de la répartition des EPMA par catégorie et par section d'activité montre une prédominance des microentreprises dans l'ensemble des sections et principalement dans l'"hébergement et restauration", les "arts, spectacles et activités récréatives" et les "autres activités de services", avec des parts respectives de 96,1%, 95,8% et 95,6%.

En outre, la région TTA a vu la création de 7.344 entreprises personnes morales (EPM) en 2021, affichant une hausse de 18,8% par rapport à l'année 2020, souligne le rapport, relevant que 72,9% de ces créations ont été enregistrées au niveau de la préfecture de Tanger-Assilah.

En 2021, le commerce, les transports et entreposage et la construction ont concentré plus de 61% des créations d'EPM, avec une prédominance de la forme juridique SARL-AU, qui représente 54,3% du total des créations, soit une hausse annuelle de 3%.

En parallèle, le nombre des EPM en cours de dissolution a augmenté de 699 en 2021 par rapport à l'année précédente, fait observer l'étude, précisant que 44,6% de ces entreprises se situent dans la préfecture de Tanger-Assilah, et 45,3% opèrent dans les secteurs du "commerce, réparation d'automobiles et de motos" et de la "construction".

Une entreprise personne morale active est une entreprise ayant déposé une déclaration du résultat fiscal au niveau de la DGI, ou ayant déclaré au moins un salarié auprès de la CNSS, ou ayant déposé un bilan auprès de l'OMPIC au cours de l'année étudiée.

## La BERD table sur une croissance de l'économie nationale de 3,1% en 2023



Dans son dernier rapport sur les perspectives économiques régionales, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) anticipe une accélération de la croissance du produit intérieur brut (PIB) de 3,1% pour le Maroc en 2023.

Selon le document rendu public mardi 16, le PIB sera tiré par «la reprise de l'agriculture et la modération de l'inflation, ainsi que par l'amélioration de la confiance des investisseurs suite au retrait du pays de la liste grise du Groupe d'action financière internationale (GAFI)».

“  
Le pays reste toutefois vulnérable aux augmentations des prix des hydrocarbures, selon la Banque européenne

La croissance devrait être conforme aux niveaux antérieurs à la pandémie à partir de 2024, d'après la BERD. Elle devrait s'accélérer pour atteindre 3,2%, a poursuivi la Banque européenne de même source, estimant que «des progrès réalisés en matière de réformes pourraient lui donner un élan supplémentaire».

Prudente, la Banque européenne prévient toutefois que l'économie marocaine reste vulnérable aux augmentations des prix des hydrocarbures, rappelant que le pays importe la majeure partie de son énergie.

Les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale pourraient constituer un nouveau frein à la croissance

Par ailleurs, selon l'institution financière fondée en 1991, «les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale pourraient constituer un nouveau frein à la croissance, tandis qu'une détérioration de la situation mondiale pourrait affecter le Maroc par le biais d'une baisse de la demande en Europe et d'un resserrement des conditions financières». A titre de rappel, l'économie marocaine s'est contractée en 2022 affichant une croissance de 1,1%, après un fort rebond de 7,9% en 2021.

Comme le rappelle la BERD

dans son rapport, le secteur agricole s'est contracté en raison d'une grave sécheresse, tandis que la croissance non agricole a été de 3,1%, principalement tirée par le tourisme et le commerce.

L'inflation s'étant accélérée pour atteindre 6,6% en 2022 en moyenne (contre 1,4% en 2021), en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires et des transports, Bank Al-Maghrib a relevé à trois fois son taux directeur de 150 points de base cumulés pour le porter à 3%.

Dans l'ensemble de la région du sud et de l'est de la Méditerranée (SEMED), la BERD table sur une croissance économique modeste en 2023. «La Banque s'attend à une légère reprise de la croissance du produit intérieur brut (PIB) à 3,6% en 2023, contre 3,1% en 2022, alors que les économies de la région SEMED s'adaptent à l'impact de la guerre en Ukraine, que le secteur agricole rebondit et que les réformes progressent».

L'institution financière, qui a pour vocation de «favoriser la transition vers des économies de marché» et de «promouvoir l'initiative privée et l'esprit d'entreprise», estime toutefois que les perspectives d'inflation mondiale difficiles et l'incertitude politique restent des risques à la baisse.

Avec une croissance moyenne du PIB de plus de 4%, la reprise devrait s'accélérer en 2024, à mesure que les réformes progressent dans toutes les économies de la région.

Rappelons que la BERD se concentre au Maroc sur le développement du potentiel entrepreneurial du Maroc, la promotion de l'entrepreneuriat féminin et l'accroissement des financements en direction des petites et moyennes entreprises. La Banque européenne apporte aussi un soutien au développement économique régional et à l'intégration des femmes en améliorant l'environnement entrepreneurial et en soutenant l'égalité des chances en matière d'emploi pour les hommes et les femmes dans les zones rurales.

Elle s'intéresse aussi au caractère durable de l'économie et à l'amélioration de l'efficacité et de la qualité des infrastructures et des biens publics par la commercialisation des services et des infrastructures publiques.

La BERD est en outre présente dans l'approfondissement et le développement des marchés des capitaux en élargissant la gamme des instruments financiers et en promouvant des solutions financières innovantes.

Alain Bouithy

## Maroc : 24.544 entreprises créées à fin mars 2023

Le nombre d'entreprises créées au Maroc a atteint 24.544 entreprises durant les trois premiers mois de cette année, selon l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC).

Ce chiffre est réparti entre les personnes morales (16.357 entreprises) et les personnes physiques (8.187 entreprises), ressort-il du tableau de bord général de l'OMPIC.

D'après la même source, la classification sectorielle des entreprises créées est dominée par le secteur du commerce (37,03%), suivi du bâtiment et travaux publics (BTP) et activités immobilières (18,49%), des services divers (17,47%), des transports (8,18%), des industries (6,95%), des hôtels et restaurants (6,26%), du secteur des technologies d'information et de com-

munication (TIC) (2,89%), de l'agriculture et pêche (1,70%) et des activités financières (1,02%).

Par forme juridique, 62,8% des entreprises créées sont des sociétés à responsabilité limitée à associé unique (SARL/AU), 36,8% des sociétés à responsabilité limitée (SARL), 0,2% des sociétés anonymes (SA) et 0,1% des sociétés en nom collectif (SNC). Par région, Casablanca-Settat s'accapare 7.156 créations, devant Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (3.690), Rabat-Salé-Kénitra (2.963), Marrakech-Safi (2.474), Fès-Meknès (1.842), l'Oriental (1.588), Souss-Massa (1.519), Laâyoune-Sakia El Hamra (1.129), Béni Mellal-Khénifra (828), Draâ-Tafilalet (615), Dakhla-Oued Ed-Dahab (531) et Guelmim Oued Noun (209).

## Assurances: Les primes dépassent 16,6 MMDH au T1-2023

Les primes émises par les compagnies d'assurances et de réassurance ont atteint 16,61 milliards de dirhams (MMDH) au premier trimestre de 2023, en hausse de 8,6% comparativement à la même période un an auparavant, selon l'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale (ACAPS).

La branche "Vie" a progressé de 4,4% à près de 5,3 MMDH et la branche "Non vie" a évolué de 10,6% à 11,3 MMDH, précise l'ACAPS dans un document sur les statistiques trimestrielles.

Au niveau de la branche "Vie", le segment "Épargne-supports dirhams" a affiché une croissance de 10,9% à plus de 4,08 MMDH, celui de "Décès" a progressé de 10,7%, tandis que le segment "Épargne-support unités de compte" a chuté de 55,9%.

Dans la branche "Non vie", les primes se répartissent notamment sur l'automobile avec 4,92 MMDH, les accidents du travail et maladies professionnelles (1,44 MMDH), les accidents corporels (1,43 MMDH), les incendies (1,29 MMDH) et l'assistance-crédit-caution (843,2 millions de dirhams).

# Le financement de la transition énergétique et écologique nécessite de combiner plusieurs solutions

Le financement de la transition énergétique et écologique (TEE), qui est inéluctable, souhaitable et désormais acceptée au plan mondial, nécessite de combiner un grand nombre de solutions, estime le Senior Fellow at the Policy Center for the New South (PCNS), Christian de Boissieu.

Dans un Policy Paper intitulé "Financer la transition énergétique

et écologique", le Senior Fellow indique qu'il va falloir combiner un grand nombre de solutions pour le financement de la TEE, lesquelles vont exiger des innovations financières, l'application élargie des critères ESG (environnement, social, gouvernance), une adaptation de certaines réglementations bancaires et financières, en plus de la coopération internationale.

Dans ce sens, il a relevé que des pistes ont déjà été lancées, des procédures et des instruments sont mis en place, mais tout cela reste insuffisant, notant qu'à très court terme, il est indispensable que le sommet de juin 2023 à Paris, préparatoire à la COP 28 de décembre 2023, débouche sur des propositions concrètes, et pas seulement de belles intentions, sur deux sujets majeurs du financement de la TEE, rapporte la MAP.

Il s'agit, selon M. De Boissieu, de faire évoluer le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale et les autres banques multilatérales de développement dans une direction plus favorable à ce financement, et attirer plus de capitaux



privés en maximisant les effets de levier créés par les capitaux publics pour réussir la TEE.

Pour atteindre le financement requis pour la TEE à l'horizon 2030, avec une perspective sur 2050, le Senior Fellow a estimé qu'il va falloir mobiliser une large palette d'instruments financiers, ajoutant à cet égard que les pays avancés doivent combiner financements intermédiés et financements de marché, alors que les pays du Sud devront surtout faire appel à des financements intermédiés, faute de marchés financiers suffisamment actifs.

En outre, M. De Boissieu a fait savoir que dans tous les pays, quel que soit leur niveau de développement, il faut envisager, si cela n'existe pas déjà, de créer un livret "vert", accessible auprès des banques, de la poste, des compagnies d'assurance, et à tous les ménages, bénéficiant d'avantages fiscaux et, de ce fait, soumis à un plafond par épargnant.

Les Etats doivent continuer à s'impliquer dans le financement de la TEE, indique le Policy Paper, et ce en privilégiant des formules pas trop coûteuses en dépenses publiques, notamment des incitations

fiscales plutôt que des subventions directes, des dispositifs de garantie de l'Etat (voire également, dans certains cas, des collectivités territoriales) plutôt que des financements publics bruts

Il a également mis en avant l'engagement du transfert de 100 milliards de dollars, par an des pays avancés vers les pays du Sud, afin d'aider ces derniers à financer leur TEE, et qui doit être scrupuleusement respecté.

Par ailleurs, il a souligné l'importance de compter sur des convergences régionales, dans l'Union européenne (UE), dans l'Union Africaine (UA), en Asie..., et ne pas hésiter à s'appuyer sur l'essor rapide des agences de notation extra-financière, et sur l'intégration souhaitable de la notation financière et de la notation extra-financière.

Le Policy Center for the New South (PCNS) est un think tank marocain dont la mission est de contribuer à l'amélioration des politiques publiques, aussi bien économiques que sociales et internationales, qui concernent le Maroc et l'Afrique, parties intégrantes du Sud global.



**Mobiliser une large palette d'instruments financiers pour atteindre le financement requis pour la TEE à l'horizon 2030**

## Textile durable

# Signature à Lisbonne d'un protocole d'accord entre le Maroc et le groupe portugais Valérius Têxteis

Un protocole d'accord entre le Maroc et le groupe portugais spécialisé en textile, Valérius Têxteis, a été signé, vendredi à Lisbonne, d'un montant d'un milliard de dirhams.

Paraphé en marge du Forum économique Portugal-Maroc par le ministre délégué chargé de l'Investissement, de la Convergence et de l'Évaluation des politiques publiques, Mohcine Jazouli, le président du groupe Valérius, José Manuel Ferreira, le directeur général de l'Agence

marocaine de développement des investissements et des exportations (AMDIE), Ali Seddiki, et Hammani Amahzoune de la société SG3H, associé marocain dans le secteur textile, cet accord vise le renforcement et le développement durable du secteur marocain du textile, rapporte la MAP.

Déjà présente au Maroc, Valérius Têxteis lance à cet effet un nouveau projet dans le recyclage textile, permettant la création de 1.500 emplois directs.

Initié par la Confédération générale des

entreprises du Maroc (CGEM), la Confederação Empresarial de Portugal (CIP), la Agência para o Investimento e Comércio Externo de Portugal (AICEP) et l'Agence marocaine de développement des investissements et des exportations (AMDIE), le Forum économique Portugal-Maroc, tenu en marge de la 14ème Réunion de Haut Niveau Maroc-Portugal, constitue une base pour renforcer les opportunités d'affaires et d'investissement dans plusieurs domaines et consolider le partenariat entre les

hommes d'affaires des deux pays.

Ce Forum économique se veut une occasion d'échanger sur les leviers à activer pour renforcer davantage la coopération économique et commerciale entre les deux pays. Il vise aussi à identifier de nouvelles opportunités de coopération et à construire des partenariats innovants et durables entre les entreprises marocaines et portugaises dans des secteurs clés tels que l'industrie, les énergies renouvelables et le numérique.

## Conférences de Bernard Lahire à Casablanca

## Interprétation sociologique des rêves et méthode mise en place pour aborder la question des inégalités

Bernard Lahire, sociologue éminent et auteur français, directeur de recherche au centre Max Weber de l'École normale supérieure de Lyon pour les hautes études culturelles et sociales, a animé deux conférences académiques, le mardi 9 mai dernier, à la Faculté des lettres et des sciences humaines Ain Chock, à Casablanca (Université Hassan II).

Membre Senior de l'Institut universitaire de France, Bernard Lahire a publié une pléthore d'articles et d'essais académiques, ainsi qu'une vingtaine d'ouvrages. Il s'est imposé comme l'un des sociologues vivants les plus illustres de France et du monde. On peut citer en l'occurrence ses travaux intitulés *L'Homme pluriel* (Nathan, 1998), *Franz Kafka, éléments pour une théorie de la création littéraire* (La Découverte, 2010), *Dans les plis singuliers du social* (La Découverte, 2013), *Ceci n'est pas qu'un tableau* (La Découverte, 2015), *L'Interprétation sociologique des rêves* (La Découverte, 2018) et *Enfances de classe* (Le Seuil, 2019), etc. Ce sont d'ailleurs ces deux derniers ouvrages qui ont fait l'objet des deux conférences dont la première a été modérée par Zakaria Kadiri, sociologue, directeur de recherche du Laboratoire Ladsis ainsi que sa directrice adjointe qui est la cheffe du département de sociologie à la faculté FLSH-AC, Fadma Ait Mous, et la deuxième par la sociologue enseignante FLSH-AC, Leila Bouasria avec la participation, comme animatrice de ces conférences, de l'étudiante en sociologie et membre du Carrefour SHS, Khadija Semlali.



La première conférence, portant sur l'interprétation sociologique des rêves, objet de recherche plutôt analysé par la psychanalyse, les neurosciences et la psychologie, ne peut laisser indifférent et a vivement interpellé la communauté des chercheurs et étudiants en sociologie présents sur place. Et pour cause ! Le rêve relève de l'intimité de l'individu et ne suscite qu'un intérêt timoré pour les sciences sociales. Celles-ci investissent ce domaine dans sa dimension d'usage social plutôt que celle de la production onirique. Pour autant, une interprétation sociologique du rêve est possible, selon Bernard Lahire. C'est une réalité sociale tout autant qu'une communication intrapersonnelle, de soi à soi, sans filtres sociaux dont découlent les

notions de la conscience et de l'inconscience, ainsi que de la conscience volontaire et de la conscience involontaire. Au final, Lahire nous démontre que les rêves sont effectivement des problèmes liés au travail, à la famille et les autres institutions, à la violence, à l'amour, etc.

La deuxième conférence a porté sur le dispositif méthodologique mis en place pour aborder la question des inégalités, dès l'enfance, en marge d'un ouvrage collectif qu'il a dirigé. L'enfance aussi est un objet sociologique rare. On ne considère pas l'espace de l'enfance comme un espace de lutte et on appréhende les enfants comme un groupe homogène. Bernard Lahire déconstruit cette idée.

Ces rencontres ont donné une grande

opportunité aux chercheurs et étudiants en sciences sociales à l'Université Hassan II en particulier et au Maroc en général, d'échanger avec Bernard Lahire ; ce qui leur a permis de bousculer les approches et de questionner les apprentissages théoriques et opérationnels.

Il convient de rappeler que ces deux conférences ont été organisées par le LADSIS (Laboratoire de recherche sur les différenciations socio-anthropologiques et les identités sociales de la Faculté des lettres et sciences humaines Ain Chock, Université Hassan II à Casablanca) en partenariat avec Carrefour SHS (collectif des étudiants et lauréats du département de sociologie de la même faculté).

H.T

Coup d'envoi de la 1<sup>ère</sup> édition du Festival "Rabat Digital Arts"

Le coup d'envoi de la 1<sup>ère</sup> édition du Festival "Rabat Digital Arts" a été donné, lundi à Rabat, dans le cadre du programme "Rabat, capitale africaine de la culture" 2022-2023.

Cette manifestation qui porte comme nom "Tifawt", lumière en amazigh, est organisée sous le Haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de

la Communication et l'Association Morocco Numeric.

Ce festival, qui se poursuit jusqu'au 22 mai, œuvre à sensibiliser le grand public, notamment les jeunes, aux arts numériques en les invitant à vivre des expériences artistiques ludiques à travers des activités immersives et interactives.

La révolution numérique que le monde connaît aujourd'hui a touché tous les domaines et a fait disparaître les frontières entre les arts, chose qui nécessite de suivre les évolutions connues du monde numérique et de les employer dans le théâtre et le reste des arts au niveau national, ont soutenu les organisateurs, lors d'une allocution à cette occasion.

Cette manifestation, qui se déploie à travers la capitale, notamment au Théâtre Mohammed V, à la façade de Barid Al Maghrib et sur la Place Mahaj Riad, propose dans sa première édition d'offrir au public des œuvres d'art créées par des artistes africains et internationaux dans le domaine le plus innovant aujourd'hui que sont les arts numériques.

Tifawt offre au public la possibilité de

découvrir et d'expérimenter des œuvres de diverses catégories de l'art numérique telles que l'installation immersive interactive, la réalité virtuelle, la réalité augmentée, la performance numérique, le Mapping, la robotique, la vidéo, etc.

Elle propose également des programmes pédagogiques et scientifiques avec des workshops, des master class, des conférences et des tables rondes sur différents thèmes liés aux arts numériques.

A rappeler que le programme des célébrations à Rabat, capitale de la culture africaine, est organisé sous le haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI jusqu'en mai 2023, et comprend les domaines de la littérature, de la poésie, des arts plastiques, de la musique, du théâtre et du cinéma.

Le programme comprend également des activités dans les domaines des arts de la rue, de la danse, de l'art numérique, des défilés de mode, de la photographie, de l'art populaire, du conte et des arts du cirque, ainsi que des forums et des rencontres intellectuelles, entre autres.



# Présentation du livre "Les amants de Casablanca" de Tahar Ben Jelloun

Le livre "Les amants de Casablanca" du grand écrivain Tahar Ben Jelloun, a été présenté, lundi soir à Casablanca, à l'occasion du rendez-vous bimensuel du Book Club, en présence d'amoureux de la littérature.

Ce livre, grand format (326 pages), paru aux éditions Gallimard, retrace l'histoire d'amour entre Nabil et Lamia, un couple solide depuis 10 ans. Ils se sont connus à Paris, ont fait construire une maison et ont eu trois enfants, jusqu'au jour où Lamia s'éprend de Daniel, un sulfureux collectionneur de femmes.

Alternant les points de vue des deux protagonistes, ce roman explore la puissance du premier amour, les impasses du mariage et les ambivalences du désir.

Entre fresque sociale et roman psychologique, cet ouvrage qui raconte une magnifique histoire d'amour, explore la grande aventure du mariage, les oscillations du désir, les petits arrangements avec la religion et la capacité de l'être humain à embrasser ses contradictions.

Dans une déclaration à M24, la chaîne d'information en continu de la MAP, M. Ben Jelloun a indiqué que son choix pour la ville de Casablanca dans son œuvre s'explique par le fait que la capitale économique est considérée comme étant le poumon du Royaume, soulignant que Casablanca est une ville "debout", très dynamique, pleine d'énergie et de contradictions.

"Le livre raconte l'histoire d'amour classique d'un jeune couple qui se rencontre alors que les deux jeunes sont encore étudiants en France et qui, une fois au Maroc, se marient et fondent une famille", a-t-il poursuivi, notant que cet amour connaîtra quelques difficultés notamment la trahison.

Cette trahison permettra à Lamia, le personnage féminin, de mener sa vie telle qu'elle le souhaite, avec plus de liberté, d'ambition et d'esprit d'innovation, a-t-il expliqué.

Et de conclure que c'est un roman d'amour sur l'importance de la famille dans le couple marocain.

Romancier, poète et peintre, membre

de l'Académie Goncourt et lauréat du prix Goncourt en 1987 pour "La nuit sacrée", Tahar Ben Jelloun est l'auteur de nombreux romans parus aux Éditions Gallimard, dont "Le miel et l'amertume", "La punition", ou encore "Le mariage de plaisir".

Les œuvres littéraires et artistiques du natif de Fès en 1944 sont appréciées dans le monde entier. Tahar Ben Jelloun est notamment connu pour son roman récompensé du prix Goncourt "La nuit sacrée" et ses nombreux essais pédagogiques, dont "Le racisme expliqué à ma fille", traduit dans plus de 25 langues, et son dernier ouvrage "Le miel et l'amertume", édité par La Nave di Teseco.



## Bouillon de culture

### Box-office

La production de Marvel "Les Gardiens de la Galaxie Volume 3" demeure en tête du box-office nord-américain, avec plus de 60,5 millions de dollars pour son deuxième week-end en salles, indique le cabinet spécialisé Exhibitor Relations.

Le film d'animation "Super Mario Bros, le film", inspiré du célèbre jeu vidéo, est en deuxième position, avec 13 millions de dollars de recettes pour le week-end, cumulant plus de 1,2 milliard de dollars de bénéfices à travers le monde depuis sa sortie, il y a six semaines.

À la troisième place du classement, figure le long-métrage "Book club : the next chapter" avec 6,5 millions de dollars.

Le film d'horreur "Evil Dead Rise" glisse au quatrième rang, avec 3,7 millions de bénéfices.

En cinquième place, la comédie dramatique "Are you there God? It's me, Margaret" engrange 2,5 millions de dollars.

Voici le top 10:

1. "Les Gardiens de la Galaxie Volume 3" (60,5 millions de dollars)
2. "Super Mario Bros, le film" (13 millions)
3. "Book club : the next chapter" (6,5 millions)
4. "Evil Dead Rise" (3,7 millions)
5. "Are you there God? It's me, Margaret" (2,5 millions)
6. "Hypnotic" (2,3 millions)
7. "John Wick: chapitre 4" (1,9 million de dollars)
8. "Love Again: un peu, beaucoup, passionnément" (1,5 million de dollars)
9. "Air" (750.000 dollars)
10. "Donjons et Dragons: l'honneur des voleurs" (740.000 dollars)

# La sémiotique, c'est quoi ?

La véritable problématique qui est posée en sémiotique, c'est celle du signe, sauf que, en sémiotique, on ne se demande pas ce qu'est le signe, cela est l'affaire du philosophe, mais mieux, comment le signe fonctionne.

D'où le fait de parler du signe dans sa

relation avec d'autres signes, car qui dit signe dit signe de quelque chose d'autre. En d'autres termes, le signe n'est là que comme apparence cachant autre chose ; il représente autre chose que lui-même. Pour mieux comprendre cela, il suffit de penser au travail des peintres qui usent de signes

en ayant d'une certaine manière l'intention de voiler le sens de ce qu'ils peignent.

Ainsi donc, le mot servant au premier abord d'une bonne définition à la sémiotique, c'est la relation. Qui dit relation dit rapport ou corrélation entre deux éléments au moins. Dans cette perspective, Ferdinand de Saussure propose pour définir le signe deux termes : Le signifiant et le signifié, qui seraient dans le langage littéraire les équivalents de l'apparent et du caché. Tout ce qu'on voit doit avoir un sens, ce dernier est invisible au sens où il faut le chercher avant de le trouver. La sémiotique valorise cette quête du sens qui nécessite un bon effort. La sémiotique, à la manière des peintres, exige qu'on fasse un effort, qu'on travaille.

Prenons l'exemple d'un objet pictural (un tableau). En tant que signe, il dispose d'un signifiant et d'un signifié. Si le premier est saisissable (car relevant des cinq sens), le second est non identifiable (car il n'est pas observable). Néanmoins, s'en tenir séparément à ces deux faces du signe n'est pas suffisant pour saisir la signification globale du signe. Raison pour laquelle il serait nécessaire de chercher à comprendre ce qu'il en est du rapport qu'entretiennent le signifiant et le signifié. Pensons au «carré noir»

de Malévitche. On ne voit certes que la couleur noire (le signifiant), mais on sait que cela a un rapport avec un contenu (le signifié). C'est dire que l'un n'existe pas sans l'autre, l'autre sans l'un. C'est ce rapport qui construit l'unité de quelque chose, appelé donc le signe.

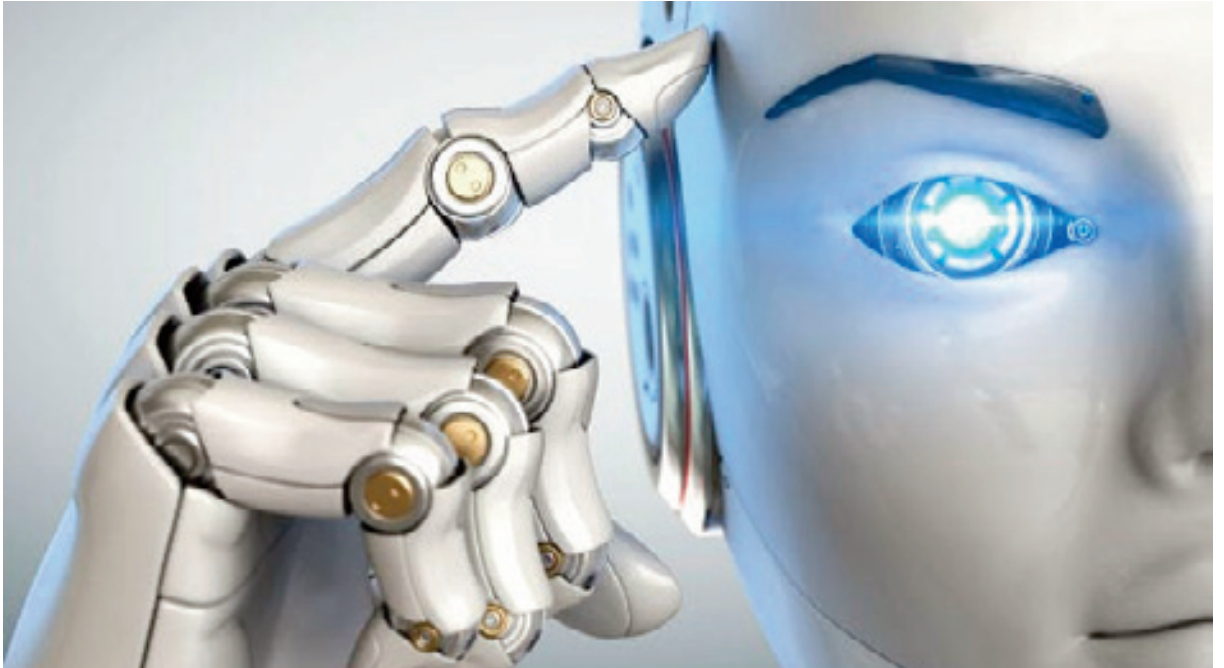
Un autre exemple, que nous empruntons à Joseph Courtés (voir son livre La sémiotique du langage), un des sémioticiens français des plus importants, qui porte sur la lecture. La lecture (qui représente un support sensoriel) est de l'ordre du signifiant du moment que le lecteur voit et lit les mots, elle est de l'ordre du signifié dans la mesure où les mots signifient chacun quelque chose. Or la sémiotique commence au moment où l'exercice de la lecture est en train de se faire. En effet, c'est à ce moment que le lecteur associe le signifiant et le signifié. On le sait, il n'y a pas de lecture sans le lecteur. En bref, compte tenu donc du rapport nécessaire entre les faces du signe, la sémiotique s'efforce de saisir comment le sens de quelque chose se construit au moment où il se construit. C'est ce sens en mouvement qui reste primordial pour le sémioticien. Ainsi privilégie-t-il la signification au détriment du sens.

Par Jamal Allioui



# Horizons

## Comblent le fossé de la réglementation de l'IA



*Les Etats-Unis et l'Union européenne poursuivent actuellement des initiatives distinctes pour réglementer l'intelligence artificielle. Mais pour faire face aux risques importants posés par l'IA générative, les décideurs politiques américains et européens doivent établir un cadre commun fondé sur des valeurs partagées.*

Le 22 mars, le Future of Life Institute a publié une lettre ouverte appelant à un moratoire de six mois sur le développement des systèmes d'intelligence artificielle générative, citant les dangers potentiels pour l'humanité. Depuis la publication de cette lettre, de nombreuses personnalités de premier plan ont exprimé des inquiétudes similaires, notamment le pionnier de l'IA Geoffrey Hinton, qui a récemment démissionné de Google pour sonner l'alarme sur la « menace existentielle » posée par la technologie.

La gravité de ces avertissements ne doit pas être sous-estimée. Les demandes d'intervention gouvernementale émanent rarement des entreprises technologiques, qui, ces dernières années, ont farouchement résisté aux efforts des décideurs américains et européens pour réglementer l'industrie. Mais compte tenu de la promesse éco-

nomique et stratégique de l'IA générative, on ne peut pas s'attendre à ce que le développement s'arrête ou ralentisse de lui-même.

Pendant ce temps, les membres du Parlement européen ont voté en faveur d'une version plus stricte de la loi sur l'IA, le cadre réglementaire historique conçu pour relever les défis posés par les systèmes d'IA "traditionnels", en essayant de l'adapter pour s'attaquer à la soi-disant « fondation modèles » et des systèmes d'IA génératifs avancés tels que le GPT-4 d'OpenAI. En tant que l'un des principaux négociateurs de la loi révolutionnaire sur les marchés numériques (DMA) et de la loi sur les services numériques (DSA) de l'Union européenne, je reconnais l'importance de créer un monde numérique centré sur l'humain et d'atténuer l'impact négatif potentiel des nouvelles technologies. Mais la vitesse à laquelle l'UE élabore des mesures restrictives soulève plusieurs préoccupations.

Premièrement, les grands modèles linguistiques (LLM) comme GPT-4 pourraient augmenter considérablement la productivité des cols blancs. A une époque où les pays développés cherchent désespérément des moyens d'augmenter leur productivité, l'Europe ne peut pas se permettre de rater une fois de plus une percée technologique qui pourrait améliorer sa compétitivité. Mais la version de la loi sur l'IA telle que publiée par le Parlement européen agit comme une interdiction de facto du développement du LLM sur le continent.

Deuxièmement, la réponse rapide de l'UE pourrait se traduire par une nouvelle occasion manquée pour les Etats-Unis et l'Europe de s'entendre sur un cadre commun de réglementation de l'industrie technologique. Jusqu'à présent, les discussions régle-

mentaires transatlantiques ont été en proie à des malentendus et les deux parties ont poursuivi leurs propres initiatives sans coordination adéquate.

Ces dernières années, l'UE a promulgué plusieurs projets de loi de grande envergure pour réglementer le secteur de la technologie, tels que le règlement général sur la protection des données (RGPD), la loi sur la gouvernance des données, la DSA et la DMA. Mais alors que l'Europe a adopté une réglementation numérique plus stricte, parfois au détriment de sa propre compétitivité, les Etats-Unis ont été lents à adopter de nouvelles règles, en raison de divisions partisans et de préoccupations concernant d'éventuelles atteintes à la liberté d'expression. Malheureusement, bien qu'un cadre commun soit nécessaire pour assurer une concurrence loyale entre les entreprises, rien n'indique que les approches américaine et européenne de la surveillance de l'industrie convergeront de sitôt.

Certes, les deux parties sont censées rechercher des cadres réglementaires qui correspondent à leurs propres besoins et priorités. Mais notre incapacité à trouver un terrain d'entente sur la réglementation numérique a entraîné des inefficacités à court terme et pourrait conduire à un découplage à long terme, car un espace numérique partagé devient de plus en plus difficile à maintenir lorsque les règles et les réglementations divergent considérablement. Cela a également des implications politiques : lorsque les démocraties ne peuvent pas s'unir autour de valeurs et d'objectifs communs, les forces et les régimes illibéraux prospèrent.

Le pouvoir de transformation des LLM, en particulier leur potentiel à provoquer des perturbations socio-écono-

miques généralisées en déplaçant des millions de travailleurs, augmente les enjeux pour les décideurs politiques européens et américains d'établir un cadre réglementaire partagé. Cela nécessiterait des concessions de part et d'autre. L'UE, pour sa part, devrait suspendre sa propre législation relative à l'IA. Les Etats-Unis, qui ont eu du mal à contenir les dommages collatéraux des nouvelles technologies malgré leur leadership mondial en matière d'innovation, devraient trouver un moyen de parvenir à un consensus bipartite au Congrès.

Même si l'harmonisation de la réglementation ne serait pas facile, elle demeure la solution la plus viable à long terme. L'Europe doit saisir l'opportunité d'acquiescer un avantage concurrentiel et les Etats-Unis doivent intervenir pour stopper la course vers le bas qui se joue actuellement dans le domaine de l'IA.

Tout comme le secteur bancaire avant lui, le secteur numérique est devenu partie intégrante du fonctionnement de nos économies et de nos sociétés. Mais alors que le secteur financier fonctionne selon des règles communes visant à assurer la stabilité et l'équité, telles que les protocoles anti-fraude, les cadres anti-corruption et les réglementations prudentielles, la réglementation du secteur technologique est fragmentée et donc inefficace.

Le moment critique actuel pourrait offrir une occasion unique de changer cela. Si nous nous en saisissons, nous pourrions faire en sorte que les Etats-Unis et l'Europe bénéficient de l'immense potentiel de l'IA générative et que la technologie se développe dans un cadre éthique et responsable.

**Par Cédric O**

*Ancien secrétaire d'Etat français chargé de l'économie numérique (2019-22).*

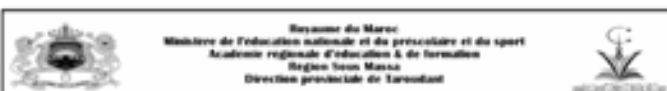
ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE FQUH BEN SALAH  
CERCLE DE BEN MOUSSA CHARKIA  
CAIDAT OULED ZMAM  
C-T OULED ZMAM

### AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

La commune Ouled Zmam organise le 18 juin 2023 à 9 h, L'examen d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2023 ; Cet examen est ouvert pour les fonctionnaires de la commune occupants le grade suivant :- Adjoint technique 2<sup>ème</sup> grade et qui ont l'ancienneté de six ans au moins dans ce grade.

Les intéressés doivent déposer leurs demandes au bureau d'ordre de la commune avant le 12/06/2023.

N° 3442/PA



Royaume du Maroc  
Ministère de l'éducation nationale et de la formation  
Académie régionale d'éducation & de formation  
Région Souss-Massa  
Direction provinciale de Taroudant



### AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°11/EXP-TRD/2023

Il est porté à la connaissance des concurrents désirant participer à l'appel d'offre N 11/EXP-TRD/2023 relatif au : Achat de fourniture de bureau et fournitures pour matériel informatique et reprographie destinés aux services de la direction provinciale et aux établissements scolaires (primaire, secondaire collégial, secondaire qualifiant) relevant de la direction provinciale de l'AREF SM à Taroudant.

publieraux journaux :

Al Jihad Al Ichtraki N° : 13448 du : 13-14/05/2023

Libération N° : 9919 du : 13-14/05/2023

Que la date d'ouverture des plis est reportée pour le 09/06/2023 à 10:30 au lieu de 05/06/2023 à 12:00

Le reste sans changement.

N° 3445/PA



Royaume du Maroc  
Ministère de la Santé  
Et de la Protection Sociale  
Délégation de Kenitra



المملكة المغربية  
الجمهورية المغربية  
وزارة الصحة والحماية الاجتماعية  
مندوبية السيطرة

### ERRATUM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 11/2023 du 23/05/2023

Objet : Construction de l'hôpital psychiatrique de Kenitra, Lot n°8 : Signalétique et aménagement extérieur

#### Il faut ajouter :

Les échantillons doivent être déposés avant le 22/ 05/2023 à 14 heures au siège de la Délégation Provinciale de la Santé et de la Protection Sociale de Kenitra.

#### ET remplacer

Une visite des lieux sera organisée par le maître d'ouvrage à l'intention des concurrents à Kenitra le 12/05/2022 à 11H à Kenitra

#### Avec

Une visite des lieux sera organisée par le maître d'ouvrage à l'intention des concurrents à Kenitra le 12/05/2023 à 11H à Kenitra

N° 3446/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE FQUH BEN SALAH  
CAIDAT OULED ZMAM  
COMMUNE OULED ZMAM

### Avis d'appel d'offres ouvert

N° :05/2023

Le : 14 Juin 2023 à 10 heures, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le président de la commune Ouled Zmam, Province Fquh Ben Salah à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION :

- D'UNE SALLE DE REUNION

Au Chef-Lieu de la Commune Ouled Zmam, Province Fquh Ben Salah

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau technique de la Commune Ouled Zmam , il peut également être téléchargé à partir du portail des Marchés publics (WWW.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20.000,00dhs (Quarante Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 423 939,94 dhs (Quatre Cent Vingt Trois Mille Neuf Cent Trente-Neuf Dirhams, 94 Cts TTC).

- Les concurrents devront produire la copie certifiée conforme à l'origine du certificat de qualification et de classification suivants :

Secteur	Classe	Qualification exigée
A	5	A2

-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux Marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs offres par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit déposer, contre récépissé leurs plis dans le bureau précité.
- soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics www.marchés publics.gov.ma
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 3443/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE FQUH BEN SALAH  
CAIDAT OULED ZMAM  
COMMUNE OULED ZMAM

### Avis d'appel d'offres ouvert

N° :06/2023

Le : 14 Juin 2023 à 11 heures, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le président de la commune Ouled Zmam , Province Fquh Ben Salah à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION :

- D'UN PEAU

Au Chef-Lieu de la Commune Ouled Zmam, Province Fquh Ben Salah

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau technique de la Commune Ouled Zmam , il peut également être téléchargé à partir du portail des Marchés publics (WWW.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20.000,00dhs (Vingt Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 540 500,00 dhs (Cinq Cent Quarante Mille Cinq Cent Dirhams,00Cts TTC).

-Les concurrents devront produire la copie certifiée conforme à l'origine du certificat de qualification et de classification suivants :

Secteur	Classe	Qualification exigée
A	5	A2

-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux Marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs offres par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit déposer, contre récépissé leurs plis dans le bureau précité.
- soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics www.marchés publics.gov.ma
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 3444/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE BENSILMANE

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 17/2023

Le 13/06/2023 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Bensilmane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour objet: **PRDTS- Travaux d'élargissement et de renforcement de la RP 3337 du Pk 0+000 au Pk 10+600, Province de Bensilmane.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la DPETL de BENSILMANE, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés Publics et à partir de l'adresse électronique suivante [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **(206 000,00) Deux cent six mille dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **(13 663 248,00) Treize millions six cent soixante-trois mille deux cent quarante-huit dirhams TTC.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement :

**déposer leurs offres par voie électronique.**

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation :

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
- Pour les entreprises installées au Maroc et conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau n°3289-17 du 4/12/2017 publié au B.O en date du 18/01/2018.

Il est exigé la production de la copie légalisée du certificat de qualification et classification des entreprises : -Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont :

Secteur	qualification	classe
B	B1, B3, B5	2

N° 3447/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE BENSILMANE

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 18/2023

Le 13/06/2023 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Bensilmane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour objet: **PRDTS- Travaux d'élargissement et de renforcement de la RP 3330 du Pk 0+000 au Pk 7+000, Province de Bensilmane.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la DPETL de BENSILMANE, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés Publics et à partir de l'adresse électronique suivante [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **(150 000,00) Cent cinquante mille dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **(9 950 886,00) Neuf millions neuf cent cinquante mille huit cent quatre-vingt-six dirhams TTC.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics .

Les concurrents doivent obligatoirement **déposer leurs offres par voie électronique.**

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation :

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
- Pour les entreprises installées au Maroc et conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau n°3289-17 du 4/12/2017 publié au B.O en date du 18/01/2018.

Il est exigé la production de la copie légalisée du certificat de qualification et classification des entreprises : -Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont :

Secteur	qualification	classe
B	B1-B3-B5	3

N° 3448/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT  
ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE  
L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA  
LOGISTIQUE DE TETOUAN

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 15/2023

Le **Vendredi 16 juin 2023 à 11h** il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de l'Eau de Tétouan, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour objet: **TRAVAUX DE SIGNALISATION HORIZONTALE DE LA RN16 DU PK55+300 AU PK54+000 (PREFECTURE DE M'DIQ-FNIDEQ).**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de l'Eau de Tétouan, **Service Gestion et Programmes (Bureau des Marchés)**, sis à : 203, Quartier Administratif, Avenue 9 Avril BP 746 Tétouan Tel n° 0660192158, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à : **vingt mille (20.000,00) dirhams.**

L'estimation fixée par le maître d'ouvrage est : **huit cent huit mille sept cent quarante (808 740,00) dirhams toutes taxes comprises.**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada 1 1434 (20/03/2013).

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service gestion et programmes bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Tétouan.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents sont tenus de produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le Ministère de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau. La qualification exigée par cet appel d'offres est comme suit :

Secteur	Qualification	classe
X : Signalisation et équipement de sécurité.	X.1 : Travaux de signalisation horizontale	2

Les concurrents non installés au Maroc sont tenus de fournir l'équivalent des pièces conformément à l'article 9 de règlement de la consultation.

N° 3449/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT  
ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE  
L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA  
LOGISTIQUE DE TETOUAN

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 17/2023

Le **Mardi 20 juin 2023 à 11h** il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de l'Eau de Tétouan, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour objet: **TRAVAUX DE SIGNALISATION HORIZONTALE DE LA RN2 DU PK24+400 AU PK77+000 et du PK87+000 AU PK97+800 (PROVINCE DE TETOUAN).**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de l'Eau de Tétouan, **Service Gestion et Programmes (Bureau des Marchés)**, sis à : 203, Quartier Administratif, Avenue 9 Avril BP 746 Tétouan Tel n° 0660192158, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Vingt mille (20.000,00) dirhams.**

L'estimation fixée par le maître d'ouvrage est : **Neuf cent soixante-trois mille huit cent soixante-quatre Dirhams et zéro centimes (963 864,00) dirhams toutes taxes comprises.**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada 1 1434 (20/03/2013).

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service gestion et programmes bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Tétouan.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents sont tenus de produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le Ministère de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau. La qualification exigée par cet appel d'offres est comme suit :

Secteur	Qualification	classe
X : Signalisation et équipement de sécurité.	X.1 : Travaux de signalisation horizontale	2

Les concurrents non installés au Maroc sont tenus de fournir l'équivalent des pièces conformément à l'article 9 de règlement de la consultation.

N° 3450/PA



**IMMO DEV CONSULTING CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 04/05/2023, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont: Dénomination : « IMMO DEV CONSULTING » SARL D'ASSOCIE UNIQUE  
Objet social : Conseil en stratégie; Conseil en immobilier; Conseil en financement; Maîtrise d'ouvrage délégué et coordination; études, conseils, prestations d'ingénierie patrimoniale, gestion financière, support administratif et commercial, stratégie de développement, stratégie marketing et internet; Le conseil en investissement financier, conseil pour les affaires et la gestion, conseil en gestion de patrimoine, courtage en opérations de banque ; Réalisation d'actes de mise en relation, de recherches et d'entremise pour la formation d'un achat, d'une vente ou d'une location de biens immobiliers; Prospection et évaluations immobilières pour le compte de mandants;  
Siège social : Rue 7 N°5, 2ème Etage Appt N°4 Saada Sidi Bernoussi, Casablanca  
Durée : 99 ans

Capital social : Cent mille (100 000,00) dirhams  
Année sociale : l'année sociale commence le 01/01 et finit le 31/12  
Gérance : Mr KANDIL AHMED, titulaire de la C.J.N N°BH405786  
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce de Casablanca le 12/05/2023 sous le n°582743 du Registre de Commerce.

N° 3454/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
PACHALIK D'AZILAL  
COMMUNE D'AZILAL  
DIVISION TECHNIQUE  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° : 11/2023 /C.AZ

Le Mardi 13 Juin 2023 à 10:00 heures il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet :  
EQUIPEMENT DE JARDINS PUBLICS EN JEUX D'ENFANTS  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la division technique de la Commune d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de : 10 000 ,00 dhs (Dix mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 362 572,80 dhs (Trois cent soixante deux mille cinq cent soixante douze dirhams 80 centime).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada 1 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune d'Azilal ;  
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
• Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis ;  
• Soit les remettre directement au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 02 du règlement de consultation.

N° 3455/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Wilaya de la Région de Béni Mellal-Khénifra  
Province de Béni Mellal  
Secrétariat Général

**AVIS RECTIFICATIF**

**Concernant l'appel d'offres n° 09/PRDTS/INDH/2023, publié aux journaux**  
▲ Libération : N° 9921 du 16/05/2023  
▲ Rissalat Al Oumma N° 12436 du 16/05/2023

Il est porté à la connaissance du public que la date de la séance d'ouverture des plis et le dépôt des notices, prospectus et catalogues relatifs à l'appel d'offres n°09/PRDTS/INDH/2023, concernant : **L'ACQUISITION DE CINQ (05) AMBULANCES ET UNE (01) UNITE SANITAIRE MOBILE EQUIPEES AU PROFIT DE PLUSIEURS COLLECTIVITES TERRITORIALES RELEVANT DE LA PROVINCE DE BENI MELLAL**, est rectifiés comme suit :

- ♦ Le 16/06/2023 à 10 Heures au lieu du 14/06/2023 à 11 Heures, il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Béni-Mellal (DBM) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres des prix indiqué ci-haut.
- ♦ Les notices, prospectus et catalogues sont déposés par les concurrents aux bureaux de la Wilaya de la région Béni Mellal (D.B.M/S.M), au plus tard le 15/06/2023 à 16 Heures.

Le reste sans changement.

N° 3451/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Équipement et de l'Eau  
Direction Provinciale de Casablanca

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°14/2023**

Le 15/06/2023 à 10Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Casablanca sis à Bd Anoual DerbGhalef Casablanca 20302 BP 1774 à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité :**

- Des travaux de reprofilage en Enrobé à chaud 6/10 en sections discontinues de la RR320 du PK6+000 au PK23+000 -Province Nouaceur-
- Travaux de traitement de l'environnement de la RNI du pk 373+000 au PK384+275 de la RR320 du pk6+200 au pk23+000 de la RP3001 du PK0+000 au PK7+413- Province Nouaceur -et de la RP3008 du PK0+000 au PK5+873- Province Médouna-relevant de la DPETLE de Casablanca.
- Travaux de traitement des accotements de la RP3028 du PK0+000 au PK13+850 sur 9200 m sur des sections discontinues -Province Nouaceur/Médouna- relevant de la DPETL de Casablanca.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au secrétariat de la Direction Provinciale de l'équipement, du transport, de la Logistique de Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15000DHS(Mille cinq cents Dirhams).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :102 648,00 DHS TTC (Cent deux mille six cent quarante-huit dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Casablanca au Bd Anoual DerbGhalefCasablanca 20302 BP 1774
- ✓ Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ soit envoyés par voie électronique conformément à l'article 6 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances "1982-21 du 14/12/2021.

- Les entreprises installées au Maroc doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification délivrée par les services du ministère de l'Équipement et de l'Eau à savoir :

Secteur	Qualification	Classe
CQ : centre de qualité	CQ.4 : Contrôle des travaux des chaussées bitumineuses type I à base de mélange hydrocarboné coulant ( CII , EB, GBH...)	3

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

N° 3452/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
PACHALIK D'AZILAL  
COMMUNE D'AZILAL  
DIVISION TECHNIQUE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
N° : 08/2023 /C.AZ

Le Lundi 12 Juin 2023 à 10:00 heures il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet :

**CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE FOURRIERE COMMUNALE AU SOUS HERDOMADAIRE**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la division technique de la Commune d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de : 30 000 ,00 dhs (Trente mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 822 076,14 dhs (Un million huit cent vingt deux mille soixante seize dirhams, 14 centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada 1 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune d'Azilal ;
- ⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ⇒ Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis ;
- ⇒ Soit les remettre directement au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Dossier technique comprenant :

- Pour les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification

Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont les suivantes :

Secteur	Classe minimale	Qualification exigées
A	4	A1, A2, L1, L8

NB : les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 02 du règlement de Consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 2 du règlement de consultation.

N° 3453/PA

**SOCIÉTÉ UNIVERS ZIZI**  
86, Rue Sijlmassa Belvédère  
Casablanca  
Tel: 0522 40 20 34  
Fax: 0522 40 20 27  
Patente: 37946220 RC:  
105103 CNS: 6281711  
ID/F 0162 2474 ICE  
00153499600007  
Société à responsabilité  
limitée - SARL -  
Univers ZIZI

Les associés de la société Univers ZIZI, représentant la majorité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire en date du 17 janvier 2023. Ils ont nommé en qualité de Président M. HAKIM YASSINE.

Ordre du jour :  
- Cession des parts sociales ;  
- Formalités de poursuites  
La majorité des associés représentant le capital social décide de transférer 4680 parts au profit de M. SABBILÉ Abderrahman, détaillé comme suit :

- Transfert de 4990 parts de M. YAGLOUHI Mostafa au profit de M. SABBILÉ Abderrahman  
- Transfert de 90 parts de M. ZIZI Abdeljalil au profit de M. SABBILÉ Abderrahman  
M. SABBILÉ Abderrahman sera majoritaire des parts cédées à partir de la signature de la Présente, il sera subrogé de tous les droits et obligations aux parts cédées, et il substituera ainsi aux cédants ses droits et obligations, actifs et passifs de la société Univers ZIZI. Cet acte est enregistré sous le N° 55135/2640 en date du 21/01/2023. Les articles 6 et 7 des statuts sont modifiés en conséquence.

La majorité des associés donnent pouvoir au porteur pour effectuer toutes les démarches légales auprès des services des impôts, au registre du commerce et à la banque.  
**N° 3440/PA**

**STE CHIBILI TRANS CONSTITUTION**  
Aux termes d'un acte SSP en date du 10/04/2023, il a été établi les statuts d'une société dont les caractéristiques sont les suivantes :  
Dénomination : STE CHIBILI TRANS  
Forme juridique : Société à responsabilité limitée (SARL)  
Capital social : 100.000,00 dhs divisé en 1000 parts sociales de 100 dhs chacune, réparties comme suit :  
M. Ouadi Marzouk : 500 parts  
M. Abdelwahed Chbili : 500 parts  
Siège social : Groupe Attakaddoum, GH-17 2ème étage Sidi Bernoussi Casablanca  
Objet : Transport de marchandises  
Durée : 99 ans  
Gérance : La société est gérée par M. Ouadi Marzouk et M. Abdelwahed Chbili pour une durée illimitée.  
Le dépôt légal est effectué auprès du secrétariat greffier du tribunal de commerce de Casablanca en date du 27/04/2023 S/N°00869271, RC S/N°582305.  
**N° 3441/PA**

**CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ**  
STE TAFADNA FISH SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE A ASSOCIÉ UNIQUE AU CAPITAL DE : 100.000,00 DHES  
SIÈGE SOCIAL : LOTISSEMENT 1500 QUARTIER AL OUAHDAI AVENUE AL HARAIMAIN N°60 LAAYOUNE R.C / 45009

Aux termes d'un acte SSP en date du 20/02/2023, ont été établis les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :  
Forme : SARL AU  
Dénomination : Tafadna Fish  
Objet : Maneyage  
Siège social : Lotissement 1500 quartier Al Ouahda 1 avenue Al Haraimain n°60 Laayoune  
Durée : 99 ans  
Capital social : 100.000,00 dhs  
Les associés : M. Abahabibi Omar : 1000 parts sociales (100% parts sociales)  
Gérance : M. Abahabibi Omar CIN n° : N°310304  
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre  
2. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Laayoune le 13/03/2023 sous le n°4315/2023.  
**N° 3456/PA**

**TEPE SAFE MAROC RESIDENCE PRIMA OFFICE N 105 APTT 16 ETG 3 ANGLE 11 JANVIER ET MOSTAFA MAANI CASABLANCA**  
I-Au terme d'un acte sous-seing privé en date du 27/04/2023 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :  
- Objet : la société a pour objet : Marchand effectuant import-export - Entrepreneur de Travaux Divers.  
Dénomination : «TEPE SAFE MAROC».  
Siège : RESIDENCE PRIMA OFFICE N 105 APTT 16 ETG 3 ANGLE 11 JANVIER ET MOSTAFA MAANI Casablanca.  
Durée : 99 ans.  
Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisé en 1000 parts de 100,00 DHS répartie comme suite :  
- Monsieur EL AKKARY Mohamed: 50.000,00 DH et Monsieur AKKAN KADIR: 50.000,00 DH  
-Gérance : La société est Gérée Et Administrée par : Monsieur EL AKKARY Mohamed et Monsieur AKKAN KADIR en qualité des cogérants pour une durée illimitée.  
II- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le N° 00868956 en date du 09/05/2023, RC N°582105.  
Pour extrait et mention gérance  
**N° 3457/PA**

**CONSULTING CONFIANCE BLOC 6 N 9 BBS SIDI BERNOUSSEI-CASABLANCA.**  
Suivant PV de l'AGE du 04/04/2023, Les décisions de l'associé unique de la société « CONSULTING CONFIANCE » décide ce qui suit : - Cession des parts de M. LACHKAR Salah propriétaire de cinq cents (500) parts A Monsieur BOUGARA Abdenbih . - Confirmation Monsieur LACHKAR Salah en qualité de gérant unique.  
Dépôt légal : il a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous n° 869077 le 09/05/2023.  
**N° 3461/PA**

**SEVEN COWS AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SARL**  
I- Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Casablanca en date du 28 Avril 2023 et y enregistré, il a été constituée une société à responsabilité limitée, des statuts de laquelle il a été extrait ce qui suit  
1) DENOMINATION : « SEVEN COWS »  
2) SIÈGE SOCIAL : 26 AVENUE MERS SULTAN APTT 3 ETG 1 CASABLANCA  
3) OBJET : Importation des animaux vivants Bovins, Vaches laitières, Veaux, génisses et ovins  
4) CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à la

Pour extrait et mention gérance  
**N° 3461/PA**  
**MALAK TOURS**  
I - Suivant le procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 04 MAI 2023, les associés de la société dite "MALAK TOURS", au capital social de Cents Mille (100.000) dirhams, dont le siège social se trouve à Casablanca, Attakaddoum GH-17 2ème étage Sidi Bernoussi, immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous le numéro 396489.  
Ont décidé:  
1/ LA TRANSMISSION DES PARTS SOCIALES SUITE A LA SUCCESSION DE FEU RAMI JAMAL ASSOCIÉ A 100% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ.  
2/ LA NOMINATION DE Monsieur EL MEHDI RAMI EN QUALITÉ DE GERANT UNIQUE DE LA SOCIÉTÉ.  
3/ La Transformation de la société en SARL à plusieurs associés.  
4/ LA MISE A JOUR DES STATUTS.  
II - Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca. En date du : 15 Mai 2023  
Sous le numéro : 869952  
**N° 3462/PA**

**ASSFAR ARRAHMANE**  
I - Suivant le procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 avril 2023, les associés de la société dite "ASSFAR ARRAHMANE", société à responsabilité limitée au capital social de Cents Mille (100.000) dirhams, dont le siège social se trouve à Casablanca, 05 rue dit-mude 1er étage Aptt 2 Benjdia, immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous le numéro 515735.  
Ont décidé:  
1- La cession de 500 parts sociales détenues par Madame FETTOUMA HILAL au profit de Monsieur EL MOUTTAKI YOUNES  
2- La cession de 500 parts sociales détenues par monsieur MOURAD EL MOUTTAKI au profit de Monsieur EL MOUTTAKI YOUNES  
3- La démission de madame FETTOUMA HILAL en tant que gérante de la société  
4- La nomination de Monsieur EL MOUTTAKI YOUNES en qualité de gérant unique de la société ;  
5- Les pouvoirs de signature à confier ;  
6- Adoption des nouveaux statuts;  
II - Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca. En date du : 11 Mai 2023  
Sous le numéro : 869582  
**N° 3463/PA**

**ENTREPRENDRE BUSINESS CENTER ELITE SPORTS ACADEMY "S.A.R.L."**  
Constitution  
Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 05/05/2023, il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L dont les caractéristiques sont les suivantes :  
- DENOMINATION: ELITE SPORTS ACADEMY "S.A.R.L."  
OBJET : PRESTATION DE COACHING ET ENCADREMENT SPORTIF  
LE SIÈGE : CASABLANCA, 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI 1ER ETG APTT N°3 QJH.  
somme de 100.000,00 DH. Il est divisé en 1000 PARTS de 100 dirhams chacune, entièrement libérées, et attribuées à :  
• Mme EL KHAOURI FATIMA ZAHRA : 960 PARTS  
• Mr EL KHAOURI MOHAMMED : 20 PARTS  
• Mr EL KHAOURI EL MEHDI : 20 PARTS  
5) GERANCE : La société est gérée par la gérante Mme EL KHAOURI FATIMA ZAHRA pour une durée indéterminée.  
II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Casablanca le 15/05/2023 sous n°00869819  
**N° 3464/PA**

**COMPAGNIE SABA SARL**  
Adresse : ZONE INDUSTRIELLE SELOUAN/KM2 ROUTE DE TAOURITBP DE SELOUANE N°68 NADOR R.C N° 6119  
I-Au terme du Procès-verbal de l'Assemblée générale extra-ordinaire du 31 Mars 2023,  
Les associés de la Société à Responsabilité Limitée «COMPAGNIE SABA » au capital de 85 000 000,00 Dirhams, ont décidé ce qui suit: L'augmentation de capital social de la société d'une somme de Quinze Millions Dirhams (15 000 000,00 DH) pour le porter de Quatre Vingt Cinq Millions Dirhams (85 000 000,00 DH) à Cent Millions Dirhams (100 000 000,00 DH) et ce par incorporation de Bénéfice.  
La modification des articles N°6 et 7 des statuts.  
III - Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1ère instance de Nador le 13 Avril 2023 sous le N° 5820  
**N° 3465/PA**

**CAPITAL SOCIAL :** 100.000,00 DHS, divisé en 1000 parts de 100 DHS chacune  
- Mr MAJID AGHERRABI ..... 900,00 Parts  
- Mr HICHAM GHOUNIM ..... 50,00 Parts  
- Mme NAOUAL MOUTADIR... 50,00 Parts  
Soit un total de 1000,00 Parts  
GERANCE : La société est gérée par Mr MAJID AGHERRABI ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.  
Le dépôt légal et l'immatriculation ont été effectués au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 16/05/2023 sous le numéro 870131.  
RC N° 583023.  
Pour extrait et mention  
**N° 3466/PA**

**ITISSALAT AL-MAGHRIB DIRECTION REGIONALE D'AGADIR AVIS DE REPORT CONSULTATION OUVERTE**  
Le Directeur Régional d'Issalat Al Maghrib Agadir recevra jusqu'au Lundi 29 Mai 2023 à 16 heures dernier délai, au bureau d'ordre de la Division Administrative et Financière, les offres relatives à :  
Consultation Ouverte N°25/DRA/2023P9804265) = Travaux de construction, entretien, aménagement et mise à niveau des bâtiments relevant de la DR Agadir = Les cahiers des charges sont disponibles à la Direction Régionale /Division Administrative et Financière/Service Achats et Logistique site Avenue Hassan 1er Agadir. Tel : 05 28 22 30 40 / Fax : 05 28 22 14 14.  
**N° 3467/PA**

**ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE DE TETOUAN AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 19/2023**  
Le Mercredi 21 juin 2023 à 11h il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de l'Eau de Tétouan, à l'ouverture des plis

relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour objet : ACQUISITION D'EMULSION DE BITUME POUR L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER DE LA DPTEL DE TETOUAN (PROVINCE DE TETOUAN ET PREFECTURE M'DIQ-FNIDEQ) (Plan de compagnie 2023).  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de l'Eau de Tétouan, Service Gestion et Programmes (Bureau des Marchés), sis à : 203, Quartier Administratif, Avenue 9 Avril BP 746 Tétouan Tel n° 0660192158, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État www.marchespublics.gov.ma.  
Le cautionnement provisoire est fixé à : Trois mille (3.000,00) dirhams. L'estimation fixée par le maître d'ouvrage est : Cent cinquante-trois mille Dirhams et zéro centimes (153 000,00) dirhams toutes taxes comprises.  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20/03/2013).  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service gestion et programmes bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Tétouan.  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.  
Les concurrents non installés au Maroc sont tenus de fournir l'équivalent des pièces conformément à l'article 7 de règlement de la consultation.  
**N° 3468/PA**

**ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE DE TETOUAN AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 19/2023**  
Le Mercredi 21 juin 2023 à 11h il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de l'Eau de Tétouan, à l'ouverture des plis

**ROYAUME DU MAROC Ministère de l'Éducation Nationale, du Précolloire et des Sports Académie régionale d'éducation et de formation marocaine ssp Direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna**

**AVIS RECTIFICATIF**  
**D'avis d'appel d'offre ouvert**  
**N° : 10 / KS/ 2023**  
En application de l'article 19 du décret N°02.12.349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013), Relatif aux marchés publics.  
Le Directeur provincial d'éducation et de formation à El kelaa des Sraghna, porte à l'avis du public que l'appel d'offres ouvert N° 10/KS/2023 publié au journal libération N° 9919 page 18 en date du 13/05/2023 a été modifié La comme suit :  
La date d'ouverture des plis aura lieu le : 15/06/2023  
Toutes les autres conditions restent inchangées.  
**N° 3469/PA**

**SOCIÉTÉ NATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TÉLÉVISION AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
N° 32A0M/SNRT/2023  
Le 27/06/2023 à 11:00 heures, il sera procédé dans les bureaux de la SNRT, 1 Rue EL Brihi Rabat au 4ème étage, salle des réunions au bâtiment, sis à Angle rues Youssef Ibn Tachfine et Assafi, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour: Lot n°1: La fourniture et la mise en service d'une régie de production transportable audio/vidéo multi-caméras pour les besoins de la production de la SNRT. Lot n°2: La fourniture et la mise en service d'une régie de production transportable audio/vidéo multi-caméras et d'équipements de configuration et de paramétrage pour les besoins de la production de la SNRT. Les prospectus et les documents techniques exigés par l'article 18 du règlement de la consultation doivent être déposés au secrétariat de la direction des achats SNRT (2ème étage) au plus tard le 26/06/2023 à 16 Heures, délai de rigueur.

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement;
- Au Secrétariat de la Direction des Achats de la SNRT (2ème étage).
- Par téléchargement gratuit sur le portail de dématérialisation des appels d'offres de la SNRT <https://ao.snrt.ma/> et le portail marocain des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma/pmp/>
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de:
  - Lot n°1 :320 600,00 Dhs
  - Lot n°2 :321 200,00 Dhs
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à:
  - Lot n°1 :21 378 708,00 DHS TTC
  - Lot n°2 :21 413 532,00 DHS TTC
- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de consultation. Les concurrents peuvent:
  - Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la direction des achats de la SNRT
  - Soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma/>
  - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
  - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

**N° 3470/PA**

**ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR PRÉFECTURE DE MOHAMMEDIA SECRETARIAT GENERAL D.B.M./SM AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N° 01/2023/INDH**  
Le Vendredi 16 Juin 2023 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de Secrétariat Général de la Préfecture de Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix, pour: Travaux d'aménagement aux établissements scolaires à Mohammedia. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammedia, BD Yacoub El Mansour Mohammedia et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)). Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 20.000,00 Dhs (Vingt mille dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: Un million soixante-dix-neuf mille sept cent quarante-deux dhs TTC (1.079.742,00 dhs). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent:
 

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammedia, BD Yacoub El Mansour Mohammedia.
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Le dépôt des plis et des offres peuvent être effectués par voie électronique sur le portail des marchés publics à l'adresse suivante [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).
- Il est prévu une visite des lieux le Jeudi 01 Juin 2023 à 10 H (Point de rencontre siège de la Préfecture).

 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

**N° 3471/PA**

**ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR PRÉFECTURE DE MOHAMMEDIA SECRETARIAT GENERAL D.B.M./SM AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N° 01/2023/FDR**  
Le Jeudi 15 Juin 2023 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de Secrétariat Général de la Préfecture de Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix, pour: Travaux d'aménagement des établissements scolaires (Ecole satellite laamna, Ecole zenata, Ecole Tarik Ibn Ziad). Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammedia, BD Yacoub El Mansour Mohammedia et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)). Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 20.000,00 Dhs (Vingt mille dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: Neuf cent soixante-trois mille cent quarante-quatre dhs TTC (963 144,00 dhs). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent:
 

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammedia, BD Yacoub El Mansour Mohammedia.
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Le dépôt des plis et des offres peuvent être effectués par voie électronique sur le portail des marchés publics à l'adresse suivante [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).
- Il est prévu une visite des lieux le Jeudi 01 Juin 2023 à 10 H (Point de rencontre siège de la Préfecture).

 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

**N° 3472/PA**

**ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR PROVINCE DE KHOURIBGA SECRETARIAT GENERAL DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHÉS AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°05/FDR/2023**  
Le 14 / 06 / 2023 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux du Secrétariat Général de la Province de Khouribga à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix, pour: REALISATION DES ESSAIS DE CONTROLE DE LA QUALITE DES TRA-

VAUX DE CONSTRUCTION DE LA PISTE RELIANT LA RP 3500 ET ECOLE BOUKAL A LA COMMUNE GNADIZ / PROVINCE DE KHOURIBGA. Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du bureau du Service des Marchés et de la Comptabilité relevant de la division du Budget et des Marchés du Secrétariat Général de la Province de Khouribga, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). -Le cautionnement provisoire est fixé à Mille six cent dirhams (1600,00 dhs). -L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à Cinquante-quatre mille cent quatre-vingt Dirhams TTC (54 180,00 DH TTC). - Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31et 148 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics. Les candidats peuvent:
 

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du service des marchés;
- Soit les déposer, contre récépissé, dans le bureau précité;
- Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation
 

- Dossier technique comprenant:
  - Pour les concurrents installés au Maroc:
    - Activité: contrôle de qualité: CQ
    - Qualifications demandées sont: CQ3 et CQ7
    - Catégorie: 3
  - Pour les concurrents non installés au Maroc:
    - a- Une note indiquant les moyens humains et techniques des concurrents, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé.
    - b- Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.

**N° 3473/PA**

**ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR PROVINCE DE KHOURIBGA SECRETARIAT GENERAL DBM AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°06/FDR/2023**  
Le 14 / 06 / 2023 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux du secrétariat général de la Province de Khouribga à l'ouverture des plis relative à l'appel D'offres Ouvert sur offre de prix pour: TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PISTE RELIANT LA RP 3500 ET ECOLE BOUKAL A LA COMMUNE GNADIZ / PROVINCE DE KHOURIBGA. Le dossier de d'Appel D'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) -Le cautionnement provisoire, fixé à Cent Cinquante Mille Dirhams (150 000 DH), doit être déposé sous format électronique au portail des marchés publics conformément à l'article 14 de l'arrêté N°1982-21 du 14 Décembre 2021 du MEF. -L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à CINQ MILLIONS QUATRE VINGT HUIT MILLE CINQ CENT QUARANTE DIRHAM toutes taxes comprises (5 088 540,00 DH TTC) - Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 148 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics ainsi qu'à l'arrêté du MEF N°1982-21 du 14 Décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires. Les candidats doivent:
 

- Déposer leurs dossiers par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation
- Dossier technique comprenant:
  - Pour les concurrents installés au Maroc:
    - Classe minimum: 4
    - Qualifications exigées: D1
    - Secteur: B
    - Classe minimum: 3
    - Qualifications exigées: B-1, B-3 ET B-5
  - Pour les concurrents non installés au Maroc:
    - a- Une note indiquant les moyens humains et techniques des concurrents, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé.
    - b- Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction des-

quels lesdites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.

**N° 3474/PA**

**ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR PROVINCE DE KHOURIBGA SECRETARIAT GENERAL DBM AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°07/FDR/2023**  
Le 15 / 06 / 2023 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux du secrétariat général de la Province de Khouribga à l'ouverture des plis relative à l'appel D'offres Ouvert sur offre de prix pour: TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PISTE RELIANT GHANAMI - RP 3508 A LA COMMUNE OULED AISSA / PROVINCE DE KHOURIBGA -TRAVAUX DE RENFORCEMENT- Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du bureau du Service des Marchés et de la Comptabilité relevant de la division du Budget et des Marchés du Secrétariat Général de la Province de Khouribga, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). -Le cautionnement provisoire est fixé à VINGT CINQ MILLE DIRHAMS (25 000,00 dhs). -L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à HUIT CENT QUATRE VINGT DEUX MILLE CINQ CENT SOIXANTE SEIZE DIRHAMS TTC (882 576,00 DH TTC). - Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31et 148 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics. Les candidats peuvent:
 

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du service des marchés relevant de la province de Khouribga;
- Soit les déposer, contre récépissé, dans le bureau précité;
- Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le dossier de d'Appel D'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) -Le cautionnement provisoire, fixé à Cent Cinquante Mille Dirhams (150 000 DH), doit être déposé sous format électronique au portail des marchés publics conformément à l'article 14 de l'arrêté N°1982-21 du 14 Décembre 2021 du MEF. -L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à CINQ MILLIONS QUATRE VINGT HUIT MILLE CINQ CENT QUARANTE DIRHAM toutes taxes comprises (5 088 540,00 DH TTC) - Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 148 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics ainsi qu'à l'arrêté du MEF N°1982-21 du 14 Décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires. Les candidats doivent:
 

- Déposer leurs dossiers par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation
- Dossier technique comprenant:
  - Pour les concurrents installés au Maroc:
    - Classe minimum: 4
    - Qualifications exigées: D1
    - Secteur: B
    - Classe minimum: 3
    - Qualifications exigées: B-1, B-3 ET B-5
  - Pour les concurrents non installés au Maroc:
    - a- Une note indiquant les moyens humains et techniques des concurrents, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé.
    - b- Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction des-

quels lesdites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.

**N° 3475/PA**

**ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR PROVINCE DE KHOURIBGA SECRETARIAT GENERAL DBM AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°07/FDR/2023**  
Le 15 / 06 / 2023 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux du secrétariat général de la Province de Khouribga à l'ouverture des plis relative à l'appel D'offres Ouvert sur offre de prix pour: TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PISTE RELIANT GHANAMI - RP 3508 A LA COMMUNE OULED AISSA / PROVINCE DE KHOURIBGA -TRAVAUX DE RENFORCEMENT- Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du bureau du Service des Marchés et de la Comptabilité relevant de la division du Budget et des Marchés du Secrétariat Général de la Province de Khouribga, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). -Le cautionnement provisoire est fixé à VINGT CINQ MILLE DIRHAMS (25 000,00 dhs). -L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à HUIT CENT QUATRE VINGT DEUX MILLE CINQ CENT SOIXANTE SEIZE DIRHAMS TTC (882 576,00 DH TTC). - Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31et 148 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics. Les candidats peuvent:
 

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du service des marchés relevant de la province de Khouribga;
- Soit les déposer, contre récépissé, dans le bureau précité;
- Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE  
DE MEDBOUNA  
COMMUNE DE AL MAJ-  
JATIA OULAD TALEB  
DIRECTION  
DES SERVICES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERTS N°  
01/CMOT/2023

Le Mercredi 14 Juin 2023 à 10H 00 Minute, il sera procédé à la salle de réunion de la Commune Al majjatiaOulad Taleb , à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour :  
**ACHAT DES BACS A ORDURES ALA COMMUNE DE AL MAJJATIA OULAD TALEB** lot unique  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés publics de la Commune de Al majjatiaOulad Taleb .il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).  
Le cautionnement provi-

soire est fixée à la somme de : DIX MILLE DHS (10.000,00)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six cents trente six mille dirhams TTC (636.000,00)  
Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27- et 29 et 31 de décret n° 2-12-349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
• 1- soit les envoyer par courrier électronique via le portail des marchés publics : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).  
• 2- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre de la Commune de Al majjatiaOulad Taleb.  
• 3- soit déposer, contre récépissé, leurs plis au bureau précité  
• 4- Soit les remettre au président de la commission

d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doit être déposé dans le garage communal de Al MajjatiaOulad Taleb avant le 13 /06 /2023 à 16h 30min.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation  
**N° 3476/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE  
DE KHENIFRA  
COMMUNE  
DE KHENIFRA  
SERVICE DES MARCHÉS  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N° : 03/2023

Le 13 Juin 2023 à 11: 00 heures il sera procédé dans les bureaux de M. Le président de la commune de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :  
Achat de peinture  
Le dossier d'appel d'offres

peut être retiré auprès service des marchés de la commune de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre Mille Cinq Cent Dirhams (4.500,00 DHS).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Cent Cinquante Six Mille Six Cent Vingt Dirhams TTC. (256.620,00 DHS TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la commune de Khénifra  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- soit l'envoyé par courrier

électronique (soumission électronique)

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives des Dossier administratif, Dossier technique et Les pièces complémentaires exigées par le dossier d'appel d'offres à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n° 2-12-349 précité, et par l'article 9 du règlement de consultation.  
**N° 3477/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE NOUACEUR  
COMMUNE BOUSKOURA  
DIRECTION DES SERVICES  
DIVISION DES TRAVAUX COMMUNAUX  
N°.....D.S/D.T.C

**APPEL D'OFFRE OUVERT  
N°2/2023/CB/DTC**

Le, jeudi 15 juin 2023 à 11 Heures, il sera procédé, dans le bureau de Mr le président de la commune Bouskoura à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour :

**Objet : TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC A LA RP 3009 SIS A LA COMMUNE DE BOUSKOURA PROVINCE DE NOUACEUR**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la commune Bouskoura au bureau du service des marchés, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 250 000 ,00 DH (deux Cent cinquante mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 7 597 420,80 DH (sept millions cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent vingt dirhams et 80cts TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent par voies électronique Conformément à l'article 41 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°1983-21 DU 9 Joumada I 1443 (14 Décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les échantillons les catalogues et les attestations d'origines doivent être déposés dans la division des travaux communaux au plus tard un jour ouvrable avant l'ouverture des plis avant 16h30.

Une visite des lieux est prévue le jeudi 01 juin 2023 à 10heure départ sera effectué du siège de la commune pour prendre connaissance du matériel à installer.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article5 du règlement de consultations.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire le certificat de qualification et de classification faisant ressortir :

Secteur	Accordé à titre définitif Qualifications exigées	Classe
J	J4	1

**N° 3480/PA**

Royaume Du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Saf  
Direction Provinciale de Marrakech  
Bureau des appels d'offres

**AVIS RECTIFICATIF DE L'AO N°17/INV/2023**

Le directeur provincial de Marrakech informe que l'avis de l'appel d'offres N°17/INV/2023 publié au journal de Libération le 16/05/2023, N°9921, page 16, est rectifié comme suit :

Objet de la rectification	ERREUR	Correction
L'ordre des lots.	Lot N°02: Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire MOHAMED EL WAFA à l'arrondissement Marrakech-Médina à Marrakech.	Lot N°02 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire DAR SALAM à la commune territoriale Saada à Marrakech.
	Lot N°03: Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire DAR SALAM à la commune territoriale Saada à Marrakech.	Lot N°03: Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire MOHAMED EL WAFA à l'arrondissement Marrakech-Médina à Marrakech.

Le reste est sans changement.

**N° 3478/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
WELAYA REGION GUELIMM-OUDJDA  
PROVINCE DE GUELIMM  
SECRETARIAT GÉNÉRAL  
DIVISION DU BUDGET ET MARCHÉS

**Avis d'appel d'offres ouvert  
n° 01/BG2/2023**

Le 08 Juin 2023 à 11h 00min Il sera procédé, à la salle n° 1 au Secrétariat Général de la Province de Guelimim à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour les travaux de construction de 14 logements de fonction à la Province de Guelimim. Lot n°1 : travaux de viabilisation du site du projet de construction de 14 logements de fonction.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division du Budget et Marchés de cette Province, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trente mille Dirhams (30.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Quatre millions cinq cent trente-six mille vingt-cinq Dirhams et soixante-quinze centimes (4.536.025,75 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et à l'article 41 de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

- Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.
- Il est exigé la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément dans le domaine de construction des réseaux MT-BT : "Construction des réseaux MT-BT" (Jusqu'à 2 MVA).
- Il est exigé la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le Ministère des équipements pour les entreprises installées au Maroc.
- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
- Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont les suivants :

Secteur	Qualification exigée	Classe
C	C1 et C3	5

**N° 3479/PA**

ROYAUME DE MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PREFECTURE DE M'DIQ  
-FNIDAQ  
COMMUNE DE MARTIL  
DIRECTION  
DES SERVICES  
COMMUNAUX  
SERVICE BUDGET  
ET MARCHES  
BUREAU DES MARCHES  
PUBLICS  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° :08/2023

Le 08/06/2023 à 11 Heures il sera procédé dans le bureau du président de la Commune de Martil à AV. MIY EL HASSAN MARTIL, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :  
A.O.O. N° :08-2023 TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA FLAGE A LA COMMUNE DE MARTIL  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la Commune de Martil, AV. MIY EL HASSAN MARTIL, il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (5.000,00 DH). Cinq mille Dirhams.  
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est

fixée à la somme de : (259.860,00) TTC deux cent cinquante-neuf mille huit cent soixante Dirhams.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148 et 149 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité,  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Commune de Martil, Av. Miy El Hassan Martil,  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les déposer par voie électronique sur le portail des marchés publics. [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du Règlement de consultation.  
N° 3481/PA  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
WILAYA REGION  
GUELIMM OUED NOUN  
PROVINCE D'ASSA-ZAG  
SG/DBM  
AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERTS SUR OFFRES  
DE PRIX  
N°17/INDH/2023  
Le 12 juin 2023 à 11h00min, il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province d'Assa-Zag à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert sur offre de prix N°17/INDH/2023 relatif à :  
- ACQUISITION DES MATÉRIELS D'EXTRACTION DES HUILES NATURELLES AU PROFIT DE LA COOPÉRATIVE OUM AFNAN .  
• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Deux mille Dirhams (2000,00 dhs).  
• L'estimation (T.T.C) des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix Dirhams soit 199 999,20 Dhs).  
Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés à la Division des budgets et marchés de cette Province. Il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics à partir de l'adresse électronique suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars

2013) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés à la DBM de cette Province.  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le président de la commission d'appel d'offres.  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit procéder à la Soumission électronique sur le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de la consultation, notamment l'article 7.  
Remarque : Aucun pli ne sera accepté après l'heure et la date sus mentionnées.  
N° 3482/PA  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
WILAYA REGION  
GUELIMM OUED NOUN  
PROVINCE D'ASSA-ZAG

SG/DBM  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERTS  
SUR OFFRES DE PRIX  
N°18/INDH/2023  
Le 12 juin 2023 à 12h30min, il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province d'Assa-Zag à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert sur offre de prix N°18/INDH/2023 relatif à :  
- ACQUISITION DES MATÉRIELS DE RESTAURATION AU PROFIT DE LA COOPÉRATIVE DIMACHK.  
• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Deux mille Dirhams (2000,00 dhs).  
• L'estimation (T.T.C) des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux cent dix Mille Dirhams soit 210 000,00 Dhs).  
Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés à la Division des budgets et marchés de cette Province. Il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics à partir de l'adresse électronique suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés à la DBM de cette Province.  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le président de la commission d'appel d'offres.  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit procéder à la Soumission électronique sur le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de la consultation, notamment l'article 7.  
Remarque : Aucun pli ne sera accepté après l'heure et la date sus mentionnées.  
N° 3483/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE DRIOUCHE  
CONSEIL PROVINCIAL DE DRIOUCHE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX**  
N° :05/2023/CPD

Le jeudi 08/06/2023, A : 12/00 Heures, il sera procédé, dans les Bureaux du Conseil Provincial de Driouch à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour :

- Etudes techniques et suivi des travaux de construction du Parc aux engins et véhicules du Conseil de la Province de Driouch- Province de Driouch.

Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés du Siège du Conseil Provincial de Driouch.

Il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3.000.000DHS (Trois Mille Dirhams).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : CentVingtMilleDirhams TTC (120.000,00DHS TTC).  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du Conseil Provincial de Driouch.  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14-12-2021.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.  
Pour les concurrents installés au Maroc :  
• Copies légalisées du certificat d'agrément dans les domaines d'activités suivants :

Certificat d'agrément	Domaine d'activité
D14	Calcul de structures pour bâtiments à tous usages
D15	Courant fort courant faible pour bâtiment à tous usage
D16	Réseaux des fluides pour bâtiments à tous usages
D17	Voies, réseaux d'assainissement et eau potable

• Le domaine d'activité D1 est équivalent aux domaines d'activités D14,D15,D16

D1	Bâtiment
----	----------

Pour les concurrents non installés au Maroc :  
Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'alinéa 1 et 2 du paragraphe B de l'article 25 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.  
N° 3486/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale,  
du Préscolaire et des Sports

ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION  
REGION BENI MELLAL KHENFRA  
DIRECTION PROVINCIALE DE KHOURIBGA

**AVIS REPORTÉ D'APPELS D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX**  
(Séance publique)

Le directeur provincial MENPS de Khouribga porte à la connaissance du public et à l'ensemble des concurrents que concernant l'AON° 01EXP/2023/KH dont l'objet « Prestations de gardiennage, de sécurité et de la surveillance au profit des établissements scolaires primaires, secondaires collégiaux et qualifiants relevant de la direction provinciale de Khouribga en lot unique » prévu le 24/05/2023 à 10 H est reporté jusqu'au 02 juin 2023 à 10H du matin suite à une rectification d'une part du montant de la caution provisoire indiqué au niveau du site de marché public soit 60 000dh (soixante Mille dhs) au lieu de 50 000dh ; d'autre part sur le Bords des prix - sous détaille, le taux de la prestations sociales à CT et LT applicable sera 8,98 % au lieu de (8,6%) et ce conformément à la Circulaire du chef du gouvernement n° 2-19-cab du 24 Joumada I 1440 (31 janvier 2019) sur le respect de l'application de la législation sociale dans le cadre du marchés publics pour le maintien, la maintenance et la propriété des locaux administratifs et les transactions similaires.

NB : Toutes les autres informations indiquées au niveau des avis rectificatifs publiés dans les journaux de Vendredi 05 Mai 2023 : LIBERATION » N° 9912 (Annonces : N° 3119/PA) page 18 Et du « RISSALAT ALOUMMA » N°12247 PAGE 10, Restent inchangés  
N° 3484/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale,  
du Préscolaire et des Sports

ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION  
REGION BENI MELLAL KHENFRA  
DIRECTION PROVINCIALE DE KHOURIBGA

**AVIS REPORTÉ D'APPELS D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX**  
(Séance publique)

Le directeur provincial MENPS de Khouribga porte à la connaissance du public et à l'ensemble des concurrents que concernant l'AON° 02EXP/2023/KH dont l'objet « Prestation de nettoyage au profit du siège de la direction provinciale de Khouribga et les établissements scolaires secondaires collégiaux, qualifiants, primaires y relevant, en lot unique » prévu le 24 /05/2023 à 11 H sera reporté jusqu'au 02 juin 2023 à 11H 30min du matin suite à une rectification sur le Bords des prix - sous détaille, le taux de la prestations sociales à CT et LT applicable sera 8,98 % au lieu de (8,6%) et ce conformément à la Circulaire du chef du gouvernement n° 2-19-cab du 24 Joumada I 1440 (31 janvier 2019) sur le respect de l'application de la législation sociale dans le cadre du marchés publics pour le maintien, la maintenance et la propriété des locaux administratifs et les transactions similaires.

NB : Toutes les autres informations indiquées au niveau des avis rectificatifs publiés dans les journaux de Vendredi 05 Mai 2023 : LIBERATION » N° 9912 (Annonces : N° 3119/PA) page 18 Et du « RISSALAT ALOUMMA » N°12247 PAGE 10, Restent inchangés  
N° 3485/PA

# Sport

*Demi-finale retour de la Ligue des champions*

## Real-City, stars en pagaille et duels à tous les étages



**L**a demi-finale retour de Ligue des champions mercredi (20h00) entre Manchester City et le Real Madrid, le "match de l'année" selon la presse, mettra en scène une flopée de stars et des duels à tous les étages, comme à l'aller (1-1), pour une place en finale.

Gardien parfois fantasque, Ederson a sorti deux grosses parades en fin de match à l'aller, sur une tête de Karim Benzema et une frappe puissante d'Aurélien Tchouaméni, qui pourraient peser lourd à l'issue de la double confrontation.

Réputé pour son jeu au pied et ses réflexes, Ederson l'est aussi pour ses prises de risques parfois inconsidérées et ses sorties hasardeuses, comme celle hors de sa surface en huitième de finale retour contre Leipzig.

"Pep" était prestement venu à son soutien: "Je n'ai, nous n'avons, aucun doute" sur lui, avait-il tranché, "ses perfor-

mances au long de toutes ces années nous ont aidé à réussir ce que nous avons réussi, Ederson est un gardien exceptionnel".

Des louanges similaires à celles adressées par Carlo Ancelotti à Thibaut Courtois la semaine dernière: "Je persiste à croire qu'un gardien doit savoir se servir de ses mains mieux que de ses pieds. Mais lui, il fait les deux très bien. Courtois a des qualités énormes. C'est une chance d'avoir un gardien comme lui".

À l'aller, Courtois lui aussi a été presque parfait, décourageant le "cyborg" Erling Haaland ou le maestro Kevin de Bruyne par ses parades.

Dans une saison compliquée pour l'arrière droit, victime d'une nouvelle inspiration tactique de Guardiola consistant à utiliser John Stones comme arrière droit sans le ballon et milieu axial avec, le duel face au Real était

fait pour Kyle Walker.

"Il ne peut pas" remplir ce nouveau rôle, avait admis le coach au début du mois, mais "il aura toujours sa vitesse. À 60 ans, il sera encore le plus rapide de nous tous", avait-il plaisanté.

Après avoir totalement éteint Kylian Mbappé au Mondial qatari avec l'Angleterre, il a livré un énorme combat à Vinicius à l'aller. Si le Brésilien a marqué, leur accolade tout sourire à la fin du match a montré le respect mutuel et leur impatience d'en découdre à nouveau.

Avec sa vitesse, le joyau brésilien du Real, unique buteur de la dernière finale de C1 au Stade de France (1-0 contre Liverpool), sera le danger numéro un.

"Il n'est jamais blessé, il sent toujours très bien. En ce moment, il nous apporte beaucoup, sa manière de jouer est spectaculaire. Il est le futur de ce club. Et le futur, c'est maintenant", l'a encensé An-

celotti vendredi.

Sorti de l'ombre de Karim Benzema, moins en vue mais toujours meilleur buteur du Real cette saison, Vinicius prend désormais toute la lumière: il cumule 23 buts et 21 passes toutes compétitions confondues cette saison, faisant de lui le joueur le plus décisif de la "Maison blanche".

Piqué à vif par des critiques publiques - rarissimes - de Guardiola à son égard en mars, De Bruyne a relevé son niveau de jeu dans le sprint final où son entente avec Haaland est ravageuse.

"Il a une capacité incroyable à faire des passes décisives, marquer des buts et voir des passes que personne ne voit. Mais je crois toujours que cela s'améliorera quand les choses simples" seront mieux faites, avait reproché le Catalan en pointant du doigt sa conservation du ballon ou sa mobilité.

Depuis, KDB a produit cinq

but et sept passes en neuf rencontres, dont l'égalisation à l'aller, et City comptera sur son maestro régénéré pour faire tomber les tenants du titre.

Mais en face, Toni Kroos, repositionné au poste de milieu défensif qu'il a dû redécouvrir cette saison, a lui aussi retrouvé ses standards.

"J'ai toujours dit que je pouvais jouer N.8 ou N.6. C'est assez différent: quand tu es N.8, tu sais que si tu perds un duel, il y aura toujours quelqu'un derrière toi. En N.6, tu penses différemment, tu t'engages de manière plus précautionneuse... Mais avec ballon, ça ne change pas beaucoup: je joue mon jeu", a résumé l'Allemand avant l'aller.

En cas de sacre final, Kroos, comme Benzema, Modric, Carvajal et Nacho, rejoindra Paco Gento avec ses six titres de champions d'Europe, pour entrer lui aussi un peu plus dans la légende.

Le club USCM fin prêt pour accueillir le GP SAR la Princesse Lalla Meryem de tennis

# Un plateau relevé pour la 21<sup>ème</sup> édition

Toutes les mesures ont été prises afin d'assurer plein succès à la 21<sup>ème</sup> édition du Grand Prix SAR la Princesse Lalla Meryem de tennis, prévue du 20 au 27 mai à Rabat, a assuré le président du club Union sportive des Cheminots du Maroc (USCM), Mohammed Smouni.

A l'instar des cinq dernières éditions de ce prestigieux trophée et des grands rendez-vous sportifs qu'il a organisés, l'USCM ne ménagera aucun effort en vue de la réussite de ce Grand Prix qui réunira les 30 meilleures joueuses mondiales, a-t-il dit lors d'une conférence de presse organisée lundi à Rabat.

La tenue de cette manifestation sportive d'envergure, placée sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI, pour la sixième année d'affilée au club des cheminots, consacre la confiance placée dans le club par les instances sportives internationales, à la faveur des prestations qu'il fournit à tous les niveaux, que ce soit en termes de logistique, de qualité des terrains, ou de la technologie utilisée lors des matches, a-t-il poursuivi.

De son côté, le directeur technique du tournoi, Khalid Outaleb a fait savoir que la 21<sup>ème</sup>



édition du Grand Prix SAR la Princesse Lalla Meryem offrira un plateau riche et varié, d'autant plus que ce trophée réunira cette année 60 joueuses représentant 23 pays des quatre continents (Europe, Afrique, Amérique et Australie), dont 30 tenniswomen classées au top 100 mondial.

Le tableau final sera marqué par la participation, notamment,

de l'Italienne Martina Trevisan, tenante du titre et 20<sup>ème</sup> joueuse au classement WTA, outre la vainqueur de l'édition 2019, la Grecque Maria Sakkari, qui s'était classée à la 3<sup>ème</sup> place mondiale en 2022, outre l'Américaine Sloane Stephens (28<sup>ème</sup>) et la Canadienne Leyla Fernandez (49<sup>ème</sup>), a-t-il précisé.

Selon lui, l'étape marocaine

du circuit WTA a, depuis toujours, été un tremplin dans la carrière des tenantes du titre, à l'instar de la Belge Elise Mertens, sacrée en 2018 et la Russe Anastasia Pavlyuchenkova, qui s'était imposée en 2017, ajoutant que ce prestigieux évènement a également fait découvrir des talents arabes, comme la championne tunisienne Ons Jabeur, l'Égypt-

tienne Mayar Sherif, aux côtés des trois espoirs nationales, Yasmine Kabbaj, Aya El Aouni et Malak El Allami.

Pour sa part, le vice-président de la Fédération royale marocaine de tennis, Aziz Laaraf, a indiqué que le Royaume est le seul pays en Afrique à organiser deux grands tournois et qui offre aux amoureux de la balle jaune deux semaines de spectacle à l'image du Grand Prix Hassan II de tennis, dont la dernière édition a été organisée récemment à Marrakech.

La large couverture médiatique de cette grande compétition aux niveaux national et international est à même de mettre en avant les potentialités de la capitale du Royaume, dans la mesure où les matches seront diffusés dans 150 pays et suivis par pas moins de 300 millions de personnes sur les réseaux sociaux, a-t-il fait remarquer.

La gagnante du tournoi empochera 280 points au classement WTA, tandis que la finaliste gagnera 180 points. Les joueuses éliminées en demi-finales seront récompensées de 110 points en individuel, soit le même nombre de points réservé aux trois premières en double.

## Foot/U20

### Double confrontation amicale Maroc/Burkina

L'équipe nationale des moins de 20 ans disputera deux matches amicaux face son homologue burkinabè. La première devait avoir lieu hier alors que la seconde est programmée ce jeudi au complexe Mohammed VI de football à Maâmora.

Ces deux rencontres s'insèrent dans les préparatifs de l'équipe nationale en prévision des prochaines échéances, indique la Fédération royale marocaine de football dans un communiqué.

Selon la même source, 25 joueurs ont été convoqués par l'entraîneur national Mohammed Ouahbi pour prendre part à ces deux rencontres:

Abdesalem El Achab, Anas El Mekaoui, Reda Laaloui et Aymane Mourabit (FUS Rabat), Laghdef Amara, Amine Sebbah, Saad Farid, Yassine Oumasset et Hatim Siouah (Raja Casablanca), Abdessamad Amal, Othmane Boukhriss, Mohammed Yassine El Hafari, Lahcen Hamal, Imad Babasa, Abdelhakim El Mesbahi et Tajeddine El Moussaoui (AS FAR), Yassine Zabiri et Mouad Dahak (Académie Mohammed VI de football), Nassim Azzouzi, Ali Maâmri et Anas Tajouart (Anderlecht/Belgique), Ilyas Moutik (Hassania Agadir), Yassine Khalifi (Union Touarga), Rachid Siyah (Espanyol Barcelone/Espagne) et Ismail Oueld Mhand (Arsenal/Angleterre).

## Forte participation à la 13<sup>ème</sup> course féminine de la Victoire

La 13<sup>ème</sup> édition de la course féminine de la Victoire (8 km), organisée dimanche à Rabat sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, a connu une participation massive de femmes de différents âges.

Cette course, marquée par la présence, notamment, de Lalla Soumia El Ouazzani, présidente de Special Olympics Maroc (SOM), a connu la participation de femmes représentant des établissements scolaires, associations sportives et culturelles, outre des ressortissantes étrangères résidant au Maroc.

Elle a connu la participation également d'athlètes de SOM, de la Fondation Lalla Asma pour enfants et jeunes sourds, d'athlètes professionnelles et de femmes issues des régions traversées par la caravane nationale du sport pour tous ou ayant abrité des événements sportifs organisés dans ce sens.

Les participantes à cette course ont la possibilité soit de courir ou de marcher, l'objectif étant de permettre à l'ensemble des participantes de fêter ce rendez-vous sportif et jauger leurs aptitudes physiques.

Dans une déclaration à la presse, la présidente de l'Association Femmes Réalisations et Valeurs, Nezha Bidouane, a assuré que la 13<sup>ème</sup> édition de cette course a connu la participation d'environ 10.000 femmes, après un arrêt de 3 ans dû à la pandémie du Covid-19.

Cette course vise à sensibiliser la femme quant à l'importance de pratiquer le sport et s'impliquer dans le mouvement sportif national en général et partant, promouvoir le

sport féminin.

La course nationale a été remportée par l'athlète Hasnae Zahi, devant Fatima Benteckhi et Hanane El Bijaoui.

Au terme de cette manifestation sportive, les coupes ont été remises aux différentes gagnantes, alors qu'un hommage a été rendu à l'ancienne championne Malika Hadki.

Créée en 2005, l'association Femmes Réalisations et Valeurs est une association citoyenne qui œuvre en faveur du sport et de l'action sociale. Elle a été fondée à l'initiative de Nezha Bidouane, double championne du monde du 400 m haies (1997 et 2001) et médaillée de bronze aux Jeux olympiques de Sydney-2001.

## Javier Diaz, Larbi Bargach et Haj Sebbar honorés par l'Association Java

A l'occasion de la commémoration des attentats du 16 mai, l'Association Java a organisé une journée sportive à la mémoire des victimes de cette lâche et condamnable agression sous le thème "Foutez-nous la paix".

Cette journée a vu l'équipe de Java affronter celle de la PenaMadridista de Casablanca.

La rencontre qui s'est déroulée devant un nombreux et enthousiaste public a été remportée par la formation Madridista sur le score de 3-1.

En marge de cette manifestation, l'Association Java a honoré trois hommes qui se dévouent pour la promotion du sport en général et du foot en particulier parmi les jeunes défavorisés. Il s'agit de Larbi Bargach, président de la PenaMadridista de Casablanca, Javier Diaz, président d'honneur de et représentant de cette association auprès du Real et Haj Sebbar, directeur technique du tournoi des orphelins organisé chaque année par la Pena.



Ces trois personnes se dévouent corps et âmes pour la réussite de cette manifestation sportive à caractère caritatif.

La cérémonie de cet hommage s'est déroulée en présence de Zoubeyr Mustapha, président de

Java et de Hassan Laatef secrétaire général qui n'ont pas tari d'égloges envers ces trois bénévoles qui rendent heureux, chaque année, des orphelins issus des maisons de bienfaisance de la région de Casablanca.

## En Chine, des femmes DJ veulent casser les codes de la nuit

L'assée des boîtes de nuit dominées par les DJ hommes, où l'apparence physique compte autant que les compétences musicales, Eloïse Fan a créé à Shanghai un espace où les artistes féminines sont libres de s'exprimer.

Par une fraîche soirée de printemps dans la capitale économique chinoise, des dizaines de femmes se pressent dans un bar en sous-sol autour de la disc jockey qui, devant sa table de mixage, leur montre comment enchaîner les morceaux.

Employée dans le secteur de la publicité, Eloïse Fan, 30 ans, entend bousculer les mentalités avec son label de musique électro "Scandal", qui organise des soirées et enseigne aux femmes les bases du métier de DJ.

Elle et son équipe tentent de rendre la vie nocturne en Chine plus sûre pour le public féminin et plus accueillante pour les musiciennes en herbe.

Le pays reste globalement conservateur en matière de moeurs. Même si les mentalités ont beaucoup évolué en 10 ans, les femmes qui fréquentent les bars et les boîtes restent parfois perçues comme ayant des moeurs légères.

"Je veux accroître la visibilité des femmes (dans ce milieu artistique) et faire en sorte que plus de gens les remarquent", déclare Eloïse Fan à l'AFP.

"Peut-être que comme ça, on

pourra donner un coup de fouet à l'inspiration" féminine, souligne la dynamique trentenaire.

Scandal a sorti son premier album en 2022, puis une compilation cette année, entièrement composée de titres réalisés par des artistes féminines.

Dans ce bar de Shanghai, l'une d'entre elles prodigue justement ses conseils de composition musicale à un groupe de curieuses réunies autour de ses platines.

Âgée de 31 ans, Eva alias "Empress CC" explique que la scène underground constitue pour les femmes une sorte de refuge où elles sont davantage respectées.

Car dans les boîtes de nuit classiques, par exemple, selon une tradition bien ancrée, certains hommes fortunés paient afin d'avoir des femmes qui les accompagnent pour boire. C'est un signe extérieur de richesse, souligne-t-elle. Mais son expérience en tant que productrice musicale lui a aussi enseigné que, même dans les milieux underground, l'ascension des femmes reste bien plus lente que celle des hommes.

Et les préjugés ont la vie dure.

En 2020, en pleine épidémie de Covid, lorsque des médias avaient révélé les sorties nocturnes d'une femme identifiée comme cas contact, elle avait été victime d'une avalanche de commen-



taires au vitriol sur les réseaux sociaux.

Eloïse Fan se souvient quant à elle de regards et remarques parfois misogynes lorsqu'elle et ses amies ont fait leurs premières armes en tant que DJ dans certaines boîtes.

"Les hommes DJ ont le droit de mettre un T-shirt, un sweat et un short. Mais (on attend) de leurs homologues féminines qu'elles mettent une grosse couche de maquillage, s'habillent de façon sexy et soient jolies", déplore-t-elle. "L'une des artistes de notre label m'a confié qu'on lui avait même déjà demandé une fois ses mensurations avant sa prestation de DJ."

Mais la faible représentation des femmes dans l'univers du mix tient éga-

lement à des facteurs sociaux.

Pour les parents en Chine, il est acceptable qu'un garçon puisse être "un sale gosse, fasse des histoires et s'amuse", affirme Eloïse Fan.

En revanche, une fille se doit d'être plus mature et de "prendre des décisions réfléchies", ce qui apparaît en contradiction avec l'image peu conventionnelle du monde de l'électro, souligne-t-elle.

"Scandal peut aider les femmes en Chine à se rendre compte que des musiciennes peuvent elles aussi réussir", estime Breezy, une juriste de 27 ans qui a participé à un album du label et se dit fière des objectifs féministes du projet.

Cependant, être étiquetée "féministe" n'est pas forcément un avantage

car cette qualification fait parfois office de repoussoir auprès du public.

Plusieurs personnes travaillant sur des projets ouvertement féministes dans l'univers de la nuit ont décliné des demandes d'interviews de l'AFP, de peur selon elles d'attirer l'attention des autorités.

Si les droits des femmes ne sont pas combattus en eux-mêmes, le militantisme trop actif est surveillé par le gouvernement, qui craint tout mouvement social pouvant échapper à son contrôle.

Ces dernières années, certaines militantes ont été arrêtées et les autorités ont fait suspendre des comptes féministes sur les réseaux sociaux.

À Pékin, le groupe de rock Xiaowang, entièrement constitué de femmes, déplore que la vision parfois étriquée de la société quant au rôle des femmes dans l'industrie musicale fasse obstacle à leur passion.

Sa leader et chanteuse, Yuetu, militante contre le harcèlement sexuel dans les lieux de vie nocturne, refuse toutefois les étiquettes.

"Je ne fais pas partie d'un groupe uniquement pour promouvoir le féminisme", souligne-t-elle.

"J'espère aussi pouvoir faire entendre aux plus jeunes filles (davantage) d'authentiques voix de femmes musiciennes."

## Recettes

### Gratin de brocolis et de pommes de terre



#### Ingrédients

1 kg de pommes de terre charlottes  
1 kg de brocolis  
50 cl de crème fraîche  
25 cl lait entier  
150 g de crème épaisse  
3 œufs  
200 g d'emmental râpé  
Noix de muscade râpée  
Beurre  
Sel, poivre

#### Préparation

1- Préchauffez le four th.6 (180°C).  
2- Pelez, lavez et détaillez les

pommes de terre en rondelles.

3- Faites-les cuire 5 min à l'eau bouillante salée.

Égouttez-les.

4- Lavez les brocolis et faites-les blanchir 1 min à l'eau bouillante salée.

5- Coupez-le en bouquet.

Beurrez un plat à gratin. Répartissez les pommes de terre et les fleurs de brocolis.

6- Battez les œufs en omelette.

7- Mélangez la crème fraîche, la crème épaisse, le lait, les œufs battus, le sel, le poivre et la noix de muscade.

8- Versez le tout sur les légumes, saupoudrez d'emmental.

9- Enfourez pendant 20 min.

## Les feux en Australie ont alimenté le phénomène météo La Nina

Les incendies qui ont ravagé l'Australie en 2019-2020 ont été si catastrophiques qu'ils ont alimenté l'important phénomène météorologique La Nina débuté fin 2020 et qui vient de s'achever, selon une nouvelle étude publiée mercredi.

La Nina se caractérise par une température plus basse des eaux de l'océan Pacifique sud, avec des conséquences importantes pour toute la planète, par exemple en termes de prévision des inondations ou des sécheresses.

Un épisode La Nina vient de se terminer après avoir sévi durant trois ans, ce qui est rare.

Selon l'étude, à cause des émissions des incendies, une couche nuageuse plus importante s'est formée, qui a davantage bloqué les rayons du soleil. Cela a contribué à refroidir la température d'une zone de l'océan Pacifique, l'un des ingrédients clés pour le déclenchement de La Nina.

"Beaucoup de gens ont rapidement oublié les incendies en Australie, (...) mais la planète a la mémoire longue, et les impacts des feux ont persisté durant plusieurs années", a déclaré dans un communiqué John Fasullo, auteur principal de l'étude, publiée dans la revue Science Advances.

Les scientifiques ont déjà, par le passé, établi que des éruptions volcaniques pouvaient influencer ce phéno-

mène. En projetant des particules appelées aérosols dans l'atmosphère, celles-ci réfléchissent les rayons du soleil et provoquent un effet refroidissant, qui peut créer des conditions favorables à La Nina.

Or après les incendies survenus en Australie en 2019 et 2020, qui ont ravagé environ 18 millions d'hectares, une étude avait estimé que ces feux avaient projeté dans l'atmosphère autant de fumée qu'une éruption volcanique.

Les chercheurs ont donc cette fois cherché à étudier en détails l'impact que ces feux ont eu sur le climat.

Pour cela, ils ont réalisé deux simulations: toutes deux commençaient en août 2019, mais l'une a pris en compte les émissions des incendies telles qu'ob-

servées par des satellites, tandis que l'autre n'a intégré que les émissions moyennes habituelles.

Les chercheurs ont constaté que les incendies australiens avaient provoqué une réaction en chaîne importante.

Les aérosols formés par leurs émissions ont éclairci la couverture nuageuse sur l'hémisphère sud, particulièrement au large du Pérou, ce qui a refroidi et asséché l'air dans la région. Cela a eu pour effet de décaler la zone où les vents (alizés) sud et nord se rencontrent.

Résultat: un refroidissement durant plusieurs années de l'océan Pacifique sud, où La Nina se forme, explique le communiqué du National Center for Atmospheric Research (NCAR), auquel les auteurs de l'étude sont affiliés.

Selon John Fasullo, ces travaux aident à expliquer certaines interrogations sur la formation de l'épisode La Nina qui vient de s'achever.

Celui-ci était inhabituel car il n'a pas suivi un fort épisode El Nino, son pendant qui a lui tendance à faire grimper les températures -- et qui a de fortes probabilités de se former cette année.

De plus, en juin 2020, soit quelques mois avant le début de La Nina, certaines prévisions penchaient toujours pour des conditions "neutres", c'est-à-dire où ni El Nino ni La Nina n'étaient favorisés.

